

# **ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**PROGRAMME 04 ÉLÉMENT 01**

**SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES**

➤ **CAHIER EXPLICATIF.....SECTION 1**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DE L'OPPOSITION  
OFFICIELLE

➤ **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....SECTION 2**

➤ **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.....SECTION 3**

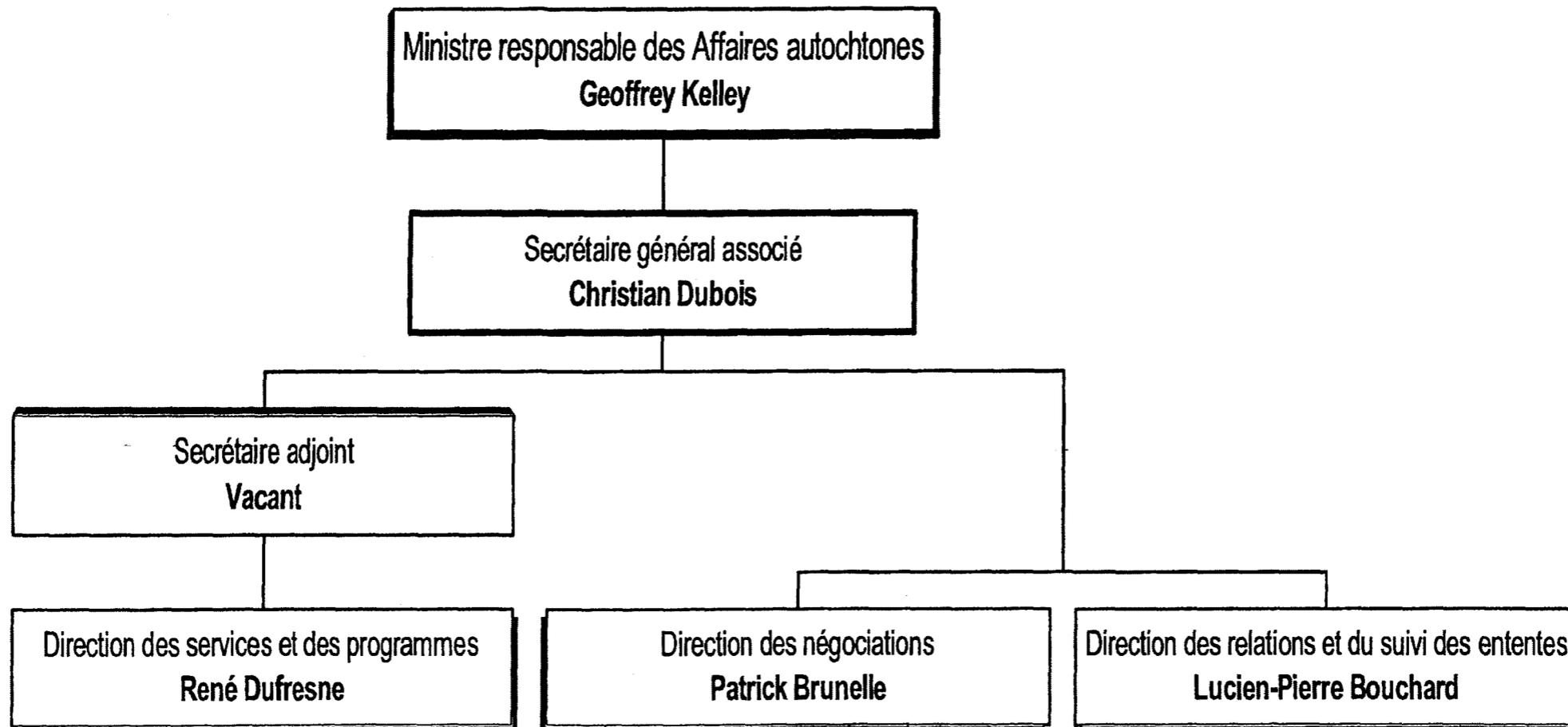
**SECTION 1**

**CAHIER EXPLICATIF**

PR .04 ÉL. 01

*Organigramme*

*Secrétariat aux affaires autochtones*



Identification	Numéro	Titre
Programme	04	Affaires autochtones
Élément	01	Secrétariat aux affaires autochtones
Responsable	Monsieur Christian Dubois	

## MANDAT

Deux décrets du gouvernement, pris respectivement le 18 janvier 1978 et le 14 janvier 1987, régissent les activités du Secrétariat aux affaires autochtones (décrets 154-78 et 17-87).

En vertu de ces décrets, le mandat du Secrétariat aux affaires autochtones consiste à :

- élaborer, en concertation avec les intéressés, des politiques gouvernementales en milieu amérindien et inuit;
- coordonner et s'assurer de la cohérence des activités des ministères et organismes gouvernementaux en milieu amérindien et inuit;
- fournir une information générale aux Autochtones et l'information sur les politiques gouvernementales en matière autochtone au public en général;
- négocier des ententes globales en collaboration avec les ministères concernés, conseiller les ministères dans la négociation des ententes sectorielles et veiller à la mise en œuvre des ententes conclues.

Par ailleurs, la section III.2 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c. M-30) et le décret 1158-2008 du 18 décembre 2008 précisent les responsabilités du ministre responsable des Affaires autochtones.

## SOMMAIRE DES CRÉDITS PAR SUPERCATÉGORIE

PROGRAMME : 04 - Affaires autochtones  
 ÉLÉMENT: 01 - Secrétariat aux affaires autochtones  
 RESPONSABLE : Christian Dubois

Supercatégorie	Crédits 2012-2013 <i>(en milliers de \$)</i>	Crédits 2011-2012 <i>(en milliers de \$)</i>	Variation	
			<i>(en milliers de \$)</i>	<i>(en %)</i>
<b>Budget de dépenses</b>				
Rémunération	3 578,3	3 578,3	0,0	0,0%
Fonctionnement	2 864,6	2 892,8	(28,2)	-1,0%
Transfert	234 010,4	220 035,0	13 975,4	6,4%
Créances douteuses et autres	1 300,0	1 400,0	(100,0)	-7,1%
<b>TOTAL</b>	<b>241 753,3</b>	<b>227 906,1</b>	<b>13 847,2</b>	<b>6,1%</b>
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	28,8	28,8	0,0	0,0%
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>241 782,1</b>	<b>227 934,9</b>	<b>13 847,2</b>	<b>6,1%</b>
<b>Analyse des variations</b>				
Malgré le contexte budgétaire dicté par la conjoncture difficile vécue par le Québec, le budget 2012-2013 du SAA s'est accru de 6,1 % afin de notamment rencontrer les obligations d'indexation des ententes intervenues avec les nations crie et inuite.				

Effectifs	2012-2013	2011-2012	Variation	
Effectif régulier autorisé	39	40	-1	-2,5%
Effectifs total autorisé	39	40	-1	-2,5%

SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

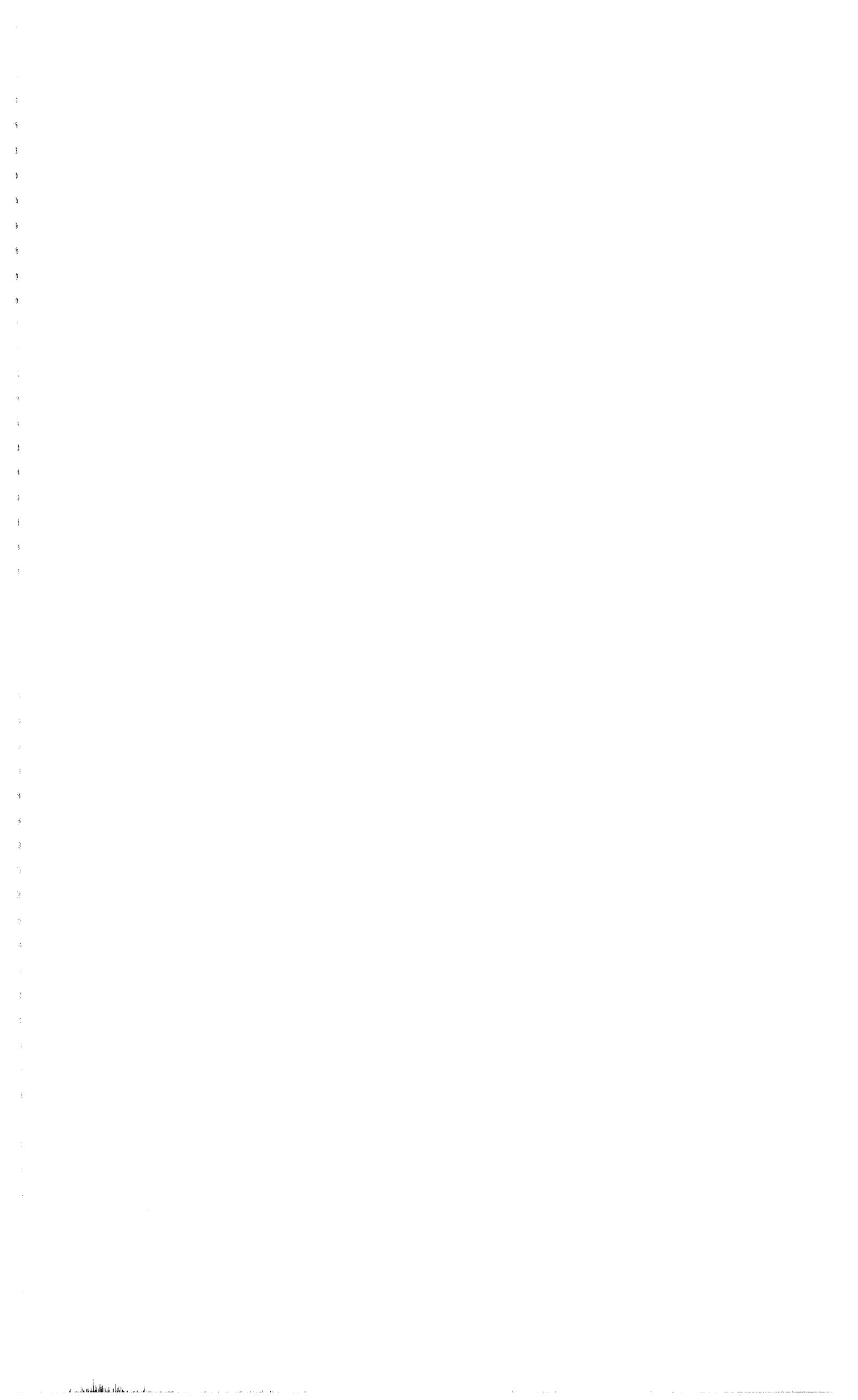
PR. 04 ÉL. 01

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE POUR 2012-2013

SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE	Adm. d'État Cadres supérieurs	Cadres intermédiaires	Professionnels	Techniciens, employés de bureau	Agents de la paix	Ouvriers	TOTAL 2012-2013	Comparatif 2011-2012
Bureau du secrétaire général associé	1		1	2			4	2
Bureau de la secrétaire adjointe	1		0	0			1	3
Bureau de la secrétaire adjointe	0		0				0	2
Direction des services et des programmes	1		5	5			11	10
Direction des relations gouvernementales de la consultation et des initiatives stratégiques	0		0	0			0	5
Direction des négociations	1		8	1			10	8
Direction des relations et du suivi des ententes	1		10	2			13	10
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>		<b>24</b>	<b>10</b>			<b>39</b>	<b>40</b>

## **SECTION 2**

### **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**



## ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2011-2012 : (Annexe 1)
  - les endroits et dates du départ et du retour;
  - copie des programmes et rapports de mission;
  - les personnes rencontrées;
  - le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);
  - le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
  - la copie des rapports de mission;
  - pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés;
  - la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant;
    - les détails de ces ententes;
    - les résultats obtenus à ce jour;
  - les investissements annoncés, le cas échéant.
  
2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes, selon le cas, les coûts, les dates et l'itinéraire. (Annexe 2)
  
3. Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet), en articles promotionnels et en commandites : (Annexe 3)
  - les sommes dépensées pour l'exercice financier 2011-2012 et les prévisions pour 2012-2013 ;
  - les firmes de publicité ;
  - le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
  - le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes ;
  - le but visé par chaque dépense ;
  - dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.
  
4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou l'organisation d'événements : (Annexe 4)

Organisés par le ministère ou l'organisme :

  - les sommes dépensées pour l'exercice financier 2011-2012 et les prévisions pour 2012-2013, ventilées par type d'événements;
  - le but visé par chaque dépense;
  - le nombre d'événements total ventilé par type d'événements.

Organisés par une firme externe :

  - les sommes dépensées pour l'exercice financier 2011-2012 et les prévisions pour 2012-2013, ventilées par type d'événements;
  - le nom de la ou des firmes de publicité;
  - le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
  - le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes, de vidéos, etc.;
  - le but visé par chaque dépense;
  - le nombre d'événements ventilé par type d'événements.

5. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2011-2012 en indiquant : (Annexe 5)
- le nom du professionnel ou de la firme;
  - les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final);
  - le coût;
  - l'échéancier;
  - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
6. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2011-2012 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics en indiquant : (Annexe 6)
- le nombre d'autorisations;
  - le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
  - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
  - le montant accordé;
  - les motifs de la demande.
7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en indiquant : (Annexe 7)
- le nom du professionnel ou de la firme;
  - les noms de tous les sous-traitants associés au contrat;
  - le mandat et le résultat (rapport ou document final);
  - le coût;
  - l'échéancier;
  - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
8. Le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère. (Annexe 8)
9. Pour chaque projet de développement informatique de plus de 100 000 dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère : (Annexe 9)
- le nom du projet;
  - la nature du projet;
  - l'échéancier;
  - le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
  - les plus récents estimés du coût du projet;
  - les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet;
  - les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat le cas échéant;
  - le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
  - le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère;
  - indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, telle qu'exigée par la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.

10. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2011–2012, de chacune des dépenses suivantes :

(Annexe 10)

- la photocopie;
- le mobilier de bureau;
- les distributeurs d'eau de source;
- le remboursement des frais de transport;
- le remboursement des frais d'hébergement;
- le remboursement des frais de repas;
- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
  - i. au Québec;
  - ii. à l'extérieur du Québec.

11. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2011-2012, de chacune des dépenses reliées à la téléphonie :

(Annexe 11)

- le nombre de téléphones cellulaires, « BlackBerry », Iphone ou autre type de téléphones intelligents;
- les coûts d'acquisition des appareils;
- le coût d'utilisation des appareils;
- le nom des fournisseurs;
- le coût des contrats téléphoniques;
- les ordinateurs portables ;
- les iPad ou autre type de tablette électronique;
- les téléavertisseurs.

12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

(Annexe 12)

- le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.);
- le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
- le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
- le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- le nombre et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers, et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);

- l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

13. Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction :

(Annexe 13)

- nombre de départs à la retraite en 2011-2012;
- nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- nombre de départs à la retraite prévu pour 2012-2013;
- nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

14. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :

(Annexe 14)

- l'emplacement de la location;
- la superficie du local loué;
- la superficie réellement occupée;
- la superficie inoccupée;
- le coût de location au mètre carré;
- le coût total de ladite location;
- les coûts d'aménagement réalisés depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- la durée du bail;
- le propriétaire de l'espace loué;
- le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

15. Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1<sup>er</sup> avril 2011 à ce jour.

(Annexe 15)

16. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2011-2012 en indiquant pour chaque individu :

(Annexe 16)

- la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- le titre de la fonction;
- l'adresse du port d'attache;
- le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- la prime de départ versée, le cas échéant;
- la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- la description de tâches;
- le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011;
- le nombre total d'employés au cabinet;
- la masse salariale totale par cabinet pour les années 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012;
- le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée;
- s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

- 17. Liste des sommes d'argent versées en 2011-2012 à même le budget discrétionnaire du :** **(Annexe 17)**
- i. ministre;
  - ii. ministère ou de l'organisme, en indiquant :
    - le nom de l'organisme ou de la personne concerné;
    - la circonscription électorale;
    - le montant attribué;
    - le projet visé et le résultat.
- 18. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant :** **(Annexe 18)**
- le poste initial;
  - le salaire;
  - le poste actuel, s'il y a lieu;
  - la date de la mise en disponibilité;
  - les prévisions 2012-2013.
- 19. Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2011-2012.** **(Annexe 19)**
- 20. Nombre de fonctionnaires et/ou ETC affectés au Plan Nord, pour chaque ministère ou organisme.** **(Annexe 20)**
- 21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :** **(Annexe 21)**
- le nom de la personne;
  - le poste occupé;
  - le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
  - l'assignation initiale;
  - la date de l'assignation hors structure;
  - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
- 22. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres :** **(Annexe 22)**
- l'assignation initiale;
  - l'assignation actuelle;
  - le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
  - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
- 23. Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun :** **(Annexe 23)**
- les clubs privés ou autres;
  - les billets de saison, les loges;
  - etc.
- 24. Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site :** **(Annexe 24)**
- Le nom du site Web;
  - le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site;
  - le coût de construction du site;
  - le coût de l'entretien et de la mise à jour;
  - le responsable du contenu sur le site;
  - la fréquence moyenne de mise à jour;
  - le nombre de visiteurs (hits) par mois;
  - combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?

25. Nominations, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs et sans en restreindre la portée : **(Annexe 25)**
- la liste;
  - les mandats;
  - les contrats;
  - le résultat du travail effectué;
  - les échéances prévues;
  - les sommes impliquées.
26. Pour 2011-2012, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions. **(Annexe 26)**
27. Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme pour 2011-2012 : **(Annexe 27)**
- le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
  - le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
  - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
  - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.
28. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres : **(Annexe 28)**
- le coût (déplacements, etc.);
  - le nombre de ressources affectées;
  - le nombre de rencontres;
  - le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
29. La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi. **(Annexe 29)**
30. Détail des crédits périmés et des gels de crédits pour le ministère et les organismes depuis 2003-2004. **(Annexe 30)**
31. Tel que prévu dans la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2012-2013. **(Annexe 31)**
32. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2011-2012 et 2012-2013. **(Annexe 32)**
33. Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 et 2013-2014 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme. **(Annexe 33)**

- 34.** Pour chaque ministère ou organisme, la liste des ententes signées depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004 avec une ou des conférences régionales des élus. Indiquer la nature de l'entente, les sommes qui y sont associés, le cas échéant, en vertu de quel programme ces sommes sont allouées, la ou les date(s) des versements et à quelles fins elles ont été consacrées. **(Annexe 34)**
- 35.** Pour chaque ministère et organisme, dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour les années financières 2010-2011 et 2011-2012 le montant total de la ventilation par catégorie d'emploi des primes au rendement et des bonis. **(Annexe 35)**
- 36.** Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour les années financières 2010-2011 et 2011-2012 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des primes de départ incluant des montants versés pour bris de contrat. **(Annexe 36)**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**  
**Secrétariat aux affaires autochtones**  
**Portefeuille 140**  
**Programme 04 Élément 01**

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2011-2012 :
- les endroits et dates du départ et du retour;
  - copie des programmes et rapports de mission;
  - les personnes rencontrées;
  - le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);
  - le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
  - la copie des rapports de mission;
  - pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés;
  - la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant :
    - i. les détails de ces ententes;
    - ii. les résultats obtenus à ce jour;
    - iii. les investissements annoncés, le cas échéant.

**RÉPONSE :**

ENDROIT ET DATE	BUT DU VOYAGE	COÛT \$	NOM	TITRE
Ottawa, Ontario 2011-04-18 au 2011-04-19	Rencontre des ministres responsables des Affaires autochtones	4 825	Geoffrey Kelley Guy Beaudet  Karina Kesserwan  André Maltais  Patrick Brunelle	Ministre Directeur de cabinet Conseillère politique Secrétaire général associé Directeur
New-York, Etats-Unis 2011-05-16 au 2011-05-20	X <sup>e</sup> Instance permanente sur les questions autochtones (ONU) qui permet à des représentants de Premières Nations du Québec de faire des déclarations.	3 847	Pierre Rhéaume	Conseiller
Vancouver, Colombie-Britannique 2011-06-14 au 2011-06-18	Forum sur la violence envers les femmes autochtones.	2 077	Sylvie Poudrier	Conseillère
Vancouver, Colombie-Britannique 2011-06-14 au 2011-06-17	Participation au Forum sur la violence envers les femmes autochtones.	6 017	Karina Kesserwan Elizabeth MacKay	Conseillère politique Secrétaire adjointe
Niagara Falls, Ontario 2011-06-27 au 2011-06-29	Formation sur les industries minières et énergétiques en lien avec les Autochtones dans le cadre de projets d'envergure.	2 543	Olivier Bourdages-Sylvain	Conseiller
Vancouver, Colombie-Britannique 2011-07-19 au 2011-07-21	Rencontre annuelle des premiers ministres et des dirigeants autochtones nationaux	2 757	Patrick Brunelle	Directeur
Victoria, Vancouver, Colombie-Britannique 2011-07-19 au 2011-07-24	Conseil de la fédération, rencontre avec les organisations nationales autochtones et rencontre à Victoria avec des fonctionnaires du ministère des Affaires autochtones de la Colombie-Britannique	1 302	Geoffrey Kelley	Ministre
Halifax, Nouveau-Brunswick 2011-11-21 au 2011-11-24	Rencontre d'un groupe composé de représentants des gouvernements canadien, provinciaux et territoriaux sur les enjeux relatifs à la consultation des communautés autochtones	1 678	Olivier Bourdages-Sylvain	Conseiller
Winnipeg, Manitoba 2011-12-02 au 2011-12-03	Forum du Conseil des ministres en éducation du Canada sur l'éducation des autochtones.	1 284	Marie-Hélène Tremblay	Conseillère
Toronto, Ontario 2012-01-22 au 2012-01-23	Rencontre avec la ministre des Affaires autochtones de l'Ontario, Mme Kathleen Wynne	572	Annie St-Onge Geoffrey Kelley	Conseillère politique

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, membre des cabinets ministériels au Québec et dirigeants d'organismes, selon le cas, les coûts, les dates et l'itinéraire.

## RÉPONSE :

Date	Lieu	Coût \$	Nom
2011-04-14	Québec - Montréal - Puvirnituk - Salluit - Montréal - Québec	12 116	Geoffrey Kelley Guy Beaudet
2011-04-18	Québec - Montréal - Maniwaki - Montréal - Québec	742	Annie St-Onge
2011-04-30 au 2011-05-01	Québec - Sept-Îles - Québec	1 555	André Maltais
2011-05-06 au 2011-05-07	Québec - Sept-Îles - Québec	4 910	Geoffrey Kelley Marie-Josée Paquette Annie St-Onge
2011-05-16 au 2011-05-17	Montréal - Québec - Chibougamau - Québec - Montréal	3 341	Karina Kesserwan Marie-Josée Paquette Geoffrey Kelley
2011-05-30	Montréal - Natashquan - Québec - Montréal	398	Marie-Josée Paquette Geoffrey Kelley
2011-06-21 au 2011-06-22	Montréal - Baie-Comeau - Schefferville - Kangisualujuaq - Kuujuuaq	7 340	Geoffrey Kelley Annie St-Onge
2011-06-27 au 2011-06-28	Montréal - La Tuque - Wemotachi - Obedjiwan - La Tuque	2 950	Geoffrey Kelley Annie St-Onge
2011-06-27 au 2011-06-28	La Tuque - Trois-Rivières - Montréal	2 420	Geoffrey Kelley Annie St-Onge
2011-07-27 au 2011-07-28	Montréal - Saint-Bruno-de-Guigues - Montréal	4 737	Geoffrey Kelley Annie St-Onge Marie-Josée Paquette
2011-08-21 au 2011-08-24	Montréal - Québec - Kuujuuaq - Puvirnituk - Kuujuarapik - Québec - Montréal	5 523	Geoffre Kelley Karina Kesserwan
2011-09-07 au 2011-09-08	Québec - Chibougamau - Québec	1 234	Christian Dubois
2011-11-07	Québec - Montréal - Chibougamau - Québec	3 101	Karina Kesserwan Marie-Josée Paquette Geoffrey Kelley
2011-11-15	Montréal - Québec - Chibougamau - Québec	4 160	Geoffrey Kelley Guy Beaudet Marie-Josée Paquette
2011-11-18	Québec - Chibougamau - Québec	878	Christian Dubois
2011-12-14 au 2011-12-16	Québec - Sept-Îles - Québec	6 275	Christian Dubois Geoffrey Kelley Guy Beaudet Marie-Josée Paquette Annie St-Onge
2011-12-20	Québec - Maniwaki - Québec	1 767	Christian Dubois

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

3. Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet) en articles promotionnels et en commandites :

- les sommes dépensées pour l'exercice 2011-2012 et les prévisions pour 2012-2013;
- firmes de publicité;
- mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- le but visé par chaque dépense;
- dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.

## RÉPONSE :

## PUBLICITÉ - Placements-médias

Fournisseur	Coût	But visé
<b><u>Volet publications autochtones- Hebdos régionaux</u></b> L'Actuel, La Concorde, Le Courrier Sud (Nicolet) The Eastern Door, Nunatsiq news, Le Citoyen (Abitibi Est et Ouest), Combo Total Côte-Nord, La Sentinelle, L'Écho de la Baie, L'Étoile du Lac, La Gatineau, Info-Dimanche/Le Placoteux (combo), Le Journal Le Portageur/Natashquan, Le Reflet, Soleil du mercredi, L'Hebdo-Journal, The Nation, Étoile de Dorion	7 112 \$	Faire connaître la Journée nationale des Autochtones.
<b><u>Volet Radio-autochtone/communautaire</u></b> CFWR-FM, CHRQ-FM, CHMQ-FM, CHNT-FM, CITK-FM, CHMK-FM, CKRK-FM, RCWK-AM, Réseau JBCCS, SOCAM, TNI Taqramiut Nipingat inc./ CHEF (Granby), CIAU-FM	4 666 \$	Faire connaître la Journée nationale des Autochtones.
<b><u>Guide Touristique Nunavik</u></b>	2 430 \$	Message du ministre.
<b><u>Annuaire téléphonique des Cris de la Baie-James</u></b>	1 831 \$	Message du ministre.
<b><u>Indiana Marketing</u></b>	4 225 \$	Message du ministre dans le répertoire d'affaires et des communautés autochtones du Québec, édition 2011-2012.
<b><u>Journal Chefs d'Entreprises</u></b>	1 535 \$	Message du ministre - dossier Wendake
<b><u>The Nation</u></b>	842 \$	Message du ministre pour souligner l'élection du député fédéral Roméo Saganash.
<b><u>The Nation</u></b>	842 \$	Message du ministre à l'occasion du 40 <sup>e</sup> anniversaire du Grand Conseil des Cris et de l'Administration régionale crie.
<b><u>The Chronicle</u></b>	250 \$	Message conjoint du ministre
<b><u>Suburban</u></b>	132 \$	Message du ministre
<b><u>The Eastern Door</u></b>	688 \$	Message du ministre dans le bottin Kahnawake (programme FIA)

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou l'organisation d'événements :

Organisés par le ministère ou l'organisme :

- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2011-2012 et les prévisions pour 2012-2013, ventilées par type d'événements ;
- le but visé par chaque dépense;
- le nombre d'événements total ventilé par type d'événements.

Organisés par une firme externe :

- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2011-2012 et les prévisions pour 2012-2013, ventilées par type d'événements ;
- le nom de la ou des firmes de publicité;
- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographies, de vidéos, etc;
- le but visé par chaque dépense;
- le nombre d'événements ventilé par type d'événements.

**RÉPONSE :**

Aucune.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

5. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2011-2012 en indiquant :
- le nom du professionnel ou de la firme;
  - les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final);
  - le coût;
  - l'échéancier;
  - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

## RÉPONSE :

NOM	OBJET	MONTANT (\$)
Gagné, Georges-Henri	Rencontres préparatoires, mise à jour du dossier de négociations avec les Innus.	6 600
Heenan Blaikie Aubut	Fournir les services professionnels de M <sup>e</sup> René Dussault pour effectuer une lecture diligente du projet de <i>document d'information à l'intention des promoteurs concernant les relations avec les communautés autochtones dans le cadre de projets de mise en valeur des ressources naturelles</i> et des documents afférents. À la lumière de cette lecture, soumettre des commentaires et recommandations qui apparaissent essentiels, sous forme d'un rapport.	10 000
Lavery, de Billy, s.e.n.c.r.l.	Fournir les services professionnels de M <sup>e</sup> Jules Brière pour agir à titre de conseiller auprès du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) dans le cadre des négociations entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawake.	20 000
Louis Bernard Consultant inc.	Participer à une séance d'information à l'intention des parlementaires relativement aux négociations avec les Mohawks de Kahnawake qui ont mené à la conclusion d'une entente portant sur les accidents du travail, les maladies professionnelles ainsi que sur la santé et la sécurité au travail.	2 000
Samson, Bélair Deloitte & Touche	Présentation d'informations financières concernant les versements provinciaux et fédéraux aux Premières Nations et aux Inuits du Québec.	20 000

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones**

**Portefeuille 140**

**Programme 04 Élément 01**

---

6. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2011-2012 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics en indiquant :
- le nombre d'autorisations;
  - le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
  - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
  - le montant accordé;
  - les motifs de la demande.

**RÉPONSE :**

Aucune.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par cabinet ministériel en indiquant :
- le nom du professionnel ou de la firme;
  - les noms de tous les sous-traitants associés au contrat;
  - le mandat et le résultat (rapport ou document final);
  - le coût;
  - l'échéancier;
  - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

**RÉPONSE :**

Aucune.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

8. Le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère.

**RÉPONSE :**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

- 
9. Pour chaque projet de développement informatique de plus de 100 000 dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et ou d'une entreprise relevant du ministère :
- le nom du projet;
  - la nature du projet;
  - l'échéancier;
  - le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
  - les plus récents estimés du coût du projet;
  - les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet;
  - les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat le cas échéant;
  - le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
  - le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère;
  - indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, telle qu'exigée par la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.

## RÉPONSE :

Ne s'applique pas.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

10. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2011-2012, de chacune des dépenses suivantes :

- la photocopie;
- le mobilier de bureau;
- les distributeurs d'eau de source;
- le remboursement des frais de transport;
- le remboursement des frais d'hébergement;
- le remboursement des frais de repas;
- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
  - i. au Québec;
  - ii. à l'extérieur du Québec.

**RÉPONSE :**

Photocopie :	18 659 \$	Mobilier de bureau :	6 819 \$
Distributeurs d'eau de source :	949 \$		
Remboursement de frais de transport :	200 912 \$	Remboursement des frais de repas et d'hébergement :	93 470 \$
Dépenses applicables aux participations aux congrès, colloques, etc.			
i) au Québec :	26 414 \$	ii) à l'extérieur du Québec :	3 827 \$

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

11. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2011-2012, de chacune des dépenses suivantes :

- le nombre de téléphones cellulaires, « BlackBerry », Iphone ou autre type de téléphones intelligents;
- les coûts d'acquisition des appareils;
- le coût d'utilisation des appareils;
- le nom des fournisseurs;
- le coût des contrats téléphoniques;
- les ordinateurs portables;
- les iPad ou autre type de tablette électronique;
- les téléavertisseurs.

**RÉPONSE :**

<b>Téléphones cellulaires</b>	<b>BlackBerry</b>	<b>Coûts d'acquisitions</b>	<b>Coût d'utilisation et coût des contrats</b>
14	27	1 920 \$	34 792 \$
<b>Ordinateur portables iPad ou autre type de tablette électronique</b>		<b>Téléavertisseurs</b>	
4 228 \$		0 \$	

Fournisseurs : Bell (B-Tel) et Rogers (Méga-Sat inc.)

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013****Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

- le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.);
- le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
- le nombre total d'heures de travail supplémentaires réalisées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
- le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- le nombre et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

**RÉPONSE :**

Voir documents joints.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

## SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

CORPS D'EMPLOI	PERSONNEL MASCULIN	PERSONNEL FÉMININ	MOINS DE 35 ANS	35 ANS ET PLUS	PERSONNES HANDICAPÉES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	MEMBRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES
ADMINISTRATEURS D'ÉTAT	1	1		2				
CADRES	3			3				
PROFESSIONNELS	12	10	4	18		1	2	3
FONCTIONNAIRES	1	8		9		1		
OUVRIERS								
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>4</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>% par rapport à l'effectif occupé (36 )</b>	<b>47,2%</b>	<b>52,8%</b>	<b>11,1%</b>	<b>88,9%</b>	<b>0,0%</b>	<b>5,6%</b>	<b>5,6%</b>	<b>8,3%</b>

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013  
 SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES**

12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; le nombre total d'heures de travail supplémentaires réalisées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus; le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus.

	NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL			NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL			NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES					
	JRS			JRS			PAYÉES HRES		COMPENSÉES HRES		TOTAL HRES	
	CADRES	PROF	FONC	CADRES	PROF	FONC	PROF	FONC	PROF	FONC	PROF	FONC
AVRIL	6,0	10,0	6,5		12,0	3,5	164,25	72,75	89,00	15,75	253,25	88,50
MAI	5,0	21,5	2,5		15,0	5,5	118,00	83,75	52,00		170,00	83,75
JUIN	8,0	34,0	24,0	4,5	23,0	9,0	84,75	72,00	56,50		141,25	72,00
JUILLET	20,0	56,5	36,0		28,0	10,5	101,25	27,00	32,75	0,50	134,00	27,50
AOÛT	21,0	156,5	41,5		8,0	10,0	158,00	54,75	13,25	1,00	171,25	55,75
SEPTEMBRE		36,0	3,0		14,0	4,5	79,75	51,50	49,75		129,50	51,50
OCTOBRE		19,5	6,5		8,5	6,5	154,50	40,00	164,00	2,00	318,50	42,00
NOVEMBRE		12,0	9,0		10,5	13,0	221,25	39,00	170,50	2,50	391,75	41,50
DÉCEMBRE	2,0	35,0	14,0		14,0	29,0	55,00	17,00	70,00		125,00	17,00
JANVIER	10,0	5,5	7,5		8,5	32,0	51,25	24,25	132,75	2,25	184,00	26,50
FÉVRIER			0,5		18,5	8,5	60,50	51,75	122,00		182,50	51,75
MARS											-	-
<b>TOTAL</b>	<b>72,0</b>	<b>386,5</b>	<b>151,0</b>	<b>4,5</b>	<b>160,0</b>	<b>132,0</b>	<b>1 248,50</b>	<b>533,75</b>	<b>952,50</b>	<b>24,00</b>	<b>2 201,00</b>	<b>557,75</b>

h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique : cette question n'est pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

**12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) : l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.**

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER PAR CATÉGORIES D'EMPLOI		RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER PAR RÉGIONS ADMINISTRATIVES		NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL À CELUI PRÉVU (Complexité)	NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI PRÉVU (Horaire majoré)
1-Administrateur d'État	2	03-Capitale-Nationale	36	8	6
2-Cadre	3	06-Montréal	0		
3-Professionnel	22				
5-Fonctionnaire	9				
<b>TOTAL:</b>	<b>36</b>	<b>TOTAL:</b>	<b>36</b>		

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

13. Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction :

- nombre de départs à la retraite en 2011-2012;
- nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- nombre de départs à la retraite prévu pour 2012-2013;
- nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

**RÉPONSE :**

Nombre de départs à la retraite en 2011-2012 : 2.

Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines : 1 sur 2 retraites.

Nombre de départs à la retraite prévu pour 2012-2013 : 2.

Nombre de retraitée de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats : 3.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

14. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :

- l'emplacement de la location;
- la superficie du local loué;
- la superficie réellement occupée;
- la superficie inoccupée;
- le coût de location au mètre carré;
- le coût total de ladite location;
- les coûts d'aménagement réalisé depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- la durée du bail;
- le propriétaire de l'espace loué;
- le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Services gouvernementaux.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

15. Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1<sup>er</sup> avril 2011 à ce jour.

**RÉPONSE :**

Aucun.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

16. La liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2011-2012 en indiquant pour chaque individu :
- la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
  - le titre de la fonction;
  - l'adresse du port d'attache;
  - le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
  - la prime de départ versée, le cas échéant;
  - la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
  - la description des tâches;
  - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011;
  - le nombre total d'employés au cabinet;
  - la masse salariale totale par cabinet pour les années 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012;
  - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée;
  - s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.<sup>1</sup>

**RÉPONSE :****Liste du personnel de cabinet<sup>2</sup>****Personnel actif**

NOM	TITRE DE LA FONCTION	PORT D'ATTACHE
Beaudet, Guy	Directeur de cabinet	Québec
Beaulieu, Caroline	Attachée politique	Québec
Dionne, Martin	Attaché politique	Québec
Ferguson, Jennifer	Attachée politique	Pointe-Claire
Gauthier, Audrey	Employée de soutien	Québec
Groves, Debbie	Employée de soutien	Québec
Lascelle, Nicole	Attachée politique	Pointe-Claire
Lépine, Alexandra	Employée de soutien	Québec
Mackasey, Andrea	Attachée politique	Pointe-Claire
Morneau Julie	Employée de soutien	Québec
Paquette, Marie-Josée	Attachée de presse	Québec
Parent, Cynthia	Attachée politique	Québec
St-Onge, Annie	Attachée politique	Québec

<sup>1</sup> Tous les employés des cabinets ministériels doivent signer ces directives lors de leur entrée en fonction.

<sup>2</sup> Masse salariale en 2011-2012 : 705 500 \$.

## Personnel inactif

NOM	TITRE DE LA FONCTION	DÉPART
Bernier, Nicole	Attachée politique	2011-12-01
Falk-Pederson, Eva	Étudiante	2011-08-19
Jacques-Dubé, Lindsay	Attachée politique	2012-01-13
Kesserwan, Karina	Attachée politique	2012-01-06
Morency Chantale	Employée de soutien	2012-01-27
Soulière, Alexandre	Attaché politique	2011-05-06
Thiboutot, Véronique	Attachée politique	2011-06-10

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

17. Liste des sommes d'argent versées en 2011-2012 à même le budget discrétionnaire du ministre et du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- le nom de l'organisme ou de la personne concerné;
- la circonscription électorale;
- le montant attribué;
- le projet visé et le résultat.

**RÉPONSE :**

Voir document joint.

**SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES  
SUBVENTIONS 2011-2012**

Annexe 17

ORGANISMES	MONTANT
Adaptavie inc.	300,00
Agara	35 000,00
Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue	40 000,00
Algonquins de Lac-Barrière	49 000,00
Algonquins de Lac-Barrière	5 000,00
Algonquins de Lac-Barrière	1 500,00
Algonquins de Lac-Barrière	49 000,00
Algonquins de Lac-Barrière	10 100,00
André Maurice Production	5 000,00
Andrée Paul	5 000,00
Annie Corriveau	1 000,00
Armée du Salut	300,00
Art Mûr	1 500,00
Artial: art et social	3 000,00
Ass. héritage irlandais Châteauguay & Vallée (Chât. & Valley Irish Her. Ass.)	1 000,00
Ass. québécoise étudiants ayant des incapacités post-sec. [Aqeips]	250,00
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	60 000,00
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	150,00
Assemblée parlementaire des étudiants du Québec inc.	500,00
Association crie de pourvoirie et de tourisme	2 000,00
Association des femmes diplômées des universités Québec	1 000,00
Association internationale de Science Politique	500,00
Association Internationale des Études Québécoises (AIEQ)	1 000,00
Association prévention suicide premières nations et Inuits du Québec et du Labrador	5 000,00
Association québécoise autochtone en science et ingénierie	12 000,00
ATSA	1 000,00
Banques alimentaires Québec	1 000,00
Calumet Estrie	500,00
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or inc.	44 897,00
Centre d'amitié autochtone de La Tuque inc.	1 500,00
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière inc.	10 000,00
Centre d'amitié autochtone de Québec inc.	750,00
Centre d'amitié autochtone de Val d'Or inc.	200,00
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or inc.	4 000,00
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or inc.	1 500,00
Centre d'amitié autochtone du Saguenay inc.	20 000,00
Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat	5 000,00
Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat	500,00
Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat	4 000,00
Centre de formation professionnelle le Fierbourg (CS des Premières-Seigneuries)	500,00
Centre de guérison Waseskun	10 000,00
Centre de la petite enfance Uapukun	25 000,00
Centre des Premières Nations Nikanite - Université du Québec à Chicoutimi	6 000,00
Centre Ethno-Culturel 8Atapi / Kanatha-Aki	7 250,00
Centre Naha	500,00
Chevaliers de Colomb du conseil de Dolbeau no: 2800, Les	500,00
Collège André-Grasset	250,00
Collège Dawson	250,00
Collège Frontière	12 000,00
Comité d'action politique franco-québécois, Le	500,00
Comité de femmes de Mashteuiatsh	10 000,00
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	36 213,00
Commission de la santé et des services sociaux Premières Nations du Québec	5 000,00

**SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES  
SUBVENTIONS 2011-2012**

Annexe 17

Commission de la santé et des services sociaux Premières Nations du Québec	6 050,00
Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CS du Val-des-Cerfs)	1 000,00
Comptoir Agoshin	3 540,00
Comptoir Agoshin	1 000,00
Comptoir Agoshin	2 000,00
Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-Simon	3 250,00
Conseil de la nation Atikamekw	20 000,00
Conseil de la nation Atikamekw	150,00
Conseil de la nation huronne-wendat	4 000,00
Conseil de la nation Listuguj Mi'gmaq	1 500,00
Conseil de la Nation Micmac de Gespeg	1 700,00
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	1 500,00
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit	2 500,00
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	500,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	13 000,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	1 500,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	150,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	1 000,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	10 000,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	2 000,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	5 000,00
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	1 850,00
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	750,00
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	1 500,00
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	1 000,00
Conseil des Innus de Betsiamites	2 500,00
Conseil des Innus de Betsiamites	2 150,00
Conseil des Innus de Betsiamites	2 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	750,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	1 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	2 000,00
Conseil des Innus de Pakuashipi	3 000,00
Conseil des Innus de Pessamit	1 500,00
Conseil des Mohawks d'Akwesasne	1 500,00
Conseil des Mohawks d'Akwesasne	10 000,00
Conseil des Mohawks d'Akwesasne	49 000,00
Conseil des Montagnais de Unamen Shipu	500,00
Conseil en éducation des Premières Nations	2 000,00
Conseil en éducation des Premières Nations	25 000,00
Conseil Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam	1 000,00
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	5 000,00
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	49 000,00
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	1 000,00
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	500,00
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	3 000,00
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	5 000,00
Conseil Innu Takuaikan Uashat mark Mani-Utenam	1 000,00
Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg	1 000,00
Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg	5 000,00
Coordonnateurs en Loisirs et en sport - 19 communautés - Québec en forme	200 000,00
Corporation des amis du Mushuau-nipi	10 000,00
Corporation Wapikoni mobile	965,00
Corporation Wapikoni mobile	25 000,00
Corporation Wapikoni mobile	30 000,00
Corporation Wapikoni mobile	40 000,00
Coupe internationale les enfants jouent pour les enfants, La	750,00
Cree Indian Center of Chibougamau	1 500,00
Cree Nation Achievement Awards Foundation	1 600,00
Cree Regional Events & Entertainment	1 000,00

**SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES  
SUBVENTIONS 2011-2012**

**Annexe 17**

Découvertes de la chanson de Magog inc.	500,00
École de la Haute-Ville	250,00
École secondaire de Rochebelle (CS des Découvreurs)	500,00
École Uauitshitun	4 000,00
Entraide Bécancour (Sac à dos enfants Nunavik)	1 000,00
Environics Institute	1 500,00
Équipe de crosse midget du Québec	1 000,00
Espace Châteauguay	1 000,00
Espace Outaouais inc.	1 000,00
Femmes autochtones du Québec inc.	1 500,00
Femmes autochtones du Québec inc.	5 000,00
Femmes autochtones du Québec inc.	5 000,00
Femmes autochtones du Québec inc.	10 000,00
Femmes autochtones du Québec inc.	150,00
Femmes autochtones du Québec inc.	10 100,00
Femmes autochtones du Québec inc.	10 000,00
Femmes autochtones du Québec inc.	45 000,00
Festiblues international de Montréal	1 000,00
Festival de la Chanson et de l'humour le Tremplin de Dégelis	250,00
Festival de la paix de Victoriaville	500,00
Festival d'été de Val-d'Or	500,00
Festival du cinéma international de l'Abitibi-Témiscamingue	3 000,00
Fête des vendanges Magog-Orford	500,00
Fondation Annie Moore	1 000,00
Fondation C.A.R.M.E.N.	1 000,00
Fondation CEGEP John Abbott Collège	2 000,00
Fondation de l'Est (East Foundation)	500,00
Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.	500,00
Fondation du Centre de Réadaptation Ubald-Villeneuve	500,00
Fondation du Centre Jacques Cartier	2 000,00
Fondation du Centre jeunesse de Montréal	150,00
Fondation Émergence inc.	250,00
Fondation Institut de gériatrie de Montréal	2 000,00
Fondation Jean-Michel Anctil	1 000,00
Fondation l'Actuel	250,00
Fondation Liette-Turner	500,00
Fondation Madeli-aide	350,00
Fondation Paul Gérin-Lajoie pour la Coopération internationale, La	750,00
Fondation Pointe-à-Callière	750,00
Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue	1 000,00
Grand Conseil des Cris	1 600,00
Gris-Montréal	300,00
Groupe communautaire l'itinéraire, Le	500,00
Harmonie Inter-communautés	30 000,00
Institut culturel Avataq	3 000,00
Institut du Nouveau Monde	7 500,00
Institut Hydro-Québec en environnement	2 631,00
Institut national sur la recherche scientifique	1 000,00
Institut postsecondaire des Premières Nations	8 000,00
Institut Tahakapesh	1 500,00
Jeunes musiciens du monde	48 500,00
Jeunes musiciens du monde	2 500,00
Jeunes musiciens du monde	6 720,00
La Coopérative de solidarité en tourisme équitable	10 000,00
La Francoderole	768,00
Labissonnière, Guy	400,00
Le Festival du conte et de la légende de l'innucadie	10 000,00
Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw	2 000,00
Les Offices jeunesse internationaux du Québec	10 000,00

**SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES  
SUBVENTIONS 2011-2012**

Annexe 17

Les Rendez-vous du cinéma québécois	5 000,00
Leucan inc.	300,00
Leucan Québec	300,00
Logements de l'Outaouais inc.	1 000,00
Maison Carignan inc.	500,00
Maison de l'Abondance, La	500,00
Maison de quartier Vimont	1 000,00
Mamit Innuat	2 000,00
Moar, Arna	1 500,00
Moelle épinière et motricité Québec	250,00
Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi	200,00
Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal	5 000,00
Musée de la civilisation	30 000,00
Musée de la Nation huronne-wendat	5 000,00
Musée des Abénakis	4 000,00
Musée des Abénakis	3 500,00
Musée des Abénakis	1 000,00
Musée Shaputuan	1 500,00
Nation crie de Mistissini	1 000,00
Nation naskapie de Kawawachikamach	5 000,00
Noami Fontaine	5 000,00
Nouveaux sentiers: Fondation pour l'avenir des Premières Nations	10 000,00
Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)	250,00
Paramanic International	500,00
Parlement Jeunesse du Québec	500,00
Partage-action de l'Ouest-de-l'Île	2 000,00
Perspectives maritimes inc.	250,00
Pinceaux d'or, Les	500,00
Pivot, Le	500,00
Première Nation de Longue-Pointe	1 500,00
Première nation de Whapmagoostui	3 000,00
Première Nation Eagle Village-Kipawa	1 500,00
Première Nation Eagle Village-Kipawa	1 500,00
Première Nation Malécite de Viger	2 000,00
Première Nation Malécite de Viger	1 500,00
Printemps des poètes de Québec	2 000,00
Prix du Duc d'Édimbourg, Le	100,00
Production Nionwentsio	10 000,00
Productions feux sacrés inc.	10 000,00
Quitich, Kathleen	1 500,00
Refuge des Jeunes de Montréal	300,00
Régie Intermunicipale de la Patinoire Régionale Huntingdon	1 000,00
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	1 728,00
Regroupement de pers. expropriées de Forillon et leur descendance	1 000,00
Regroupement des Auberges du Coeur du Québec	250,00
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec inc.	20 000,00
Regroupement des Jeunes Chambres de Commerce du Québec	500,00
Rendez-Vous Ononthio Montmagny	1 000,00
Réseau pour un Québec famille	500,00
Revue Développement social	5 000,00
Sautjuit School	4 000,00
Secrétariat aux alliances économiques - Nation crie - Abitibi-Témiscamingue	3 000,00
Secrétariat aux alliances économiques - Nation crie - Abitibi-Témiscamingue	25 000,00
Secrétariat des programmes et services de la nation algonquine	1 000,00
Semaine irlandaise de Douglstown	500,00
Société canadienne de la Croix-Rouge, La	2 200,00
Société canadienne du cancer	100,00
Société d'agriculture de Bonaventure Division A. inc., La	500,00
Société d'Arthrite, La	200,00

**SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES  
SUBVENTIONS 2011-2012**

**Annexe 17**

Société de communication Atikamekw-Montagnais inc.	15 000,00
Société de développement économique Lebel-sur-Quévillon	10 000,00
Société d'histoire de Charlevoix	1 000,00
Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh	150,00
Société Makivik	49 000,00
Société St-Vincent de Paul de Québec, La	250,00
Studio Makusham	5 000,00
Terres en vues	70 000,00
Tourisme Baie-James	2 000,00
Tourisme Manawan	1 315,00
Tourisme Wendake	25 000,00
Traversée Internationale du Lac Memphrémagog inc., La	500,00
Unité Domrémy de Val d'Or, inc.	1 000,00
Université du Québec à Chicoutimi	10 000,00
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	500,00
Ville de Baie-d'Urfé	1 500,00
Vollant, Stanley	2 000,00

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

18. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant :

- le poste initial;
- le salaire;
- le poste actuel, s'il y a lieu;
- la date de la mise en disponibilité;
- les prévisions 2012-2013.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

19. Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2011-2012.

**RÉPONSE :**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

20. Nombre de fonctionnaires et/ou ETC affectés au Plan Nord, pour chaque ministère ou organisme.

**RÉPONSE :**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- nom de la personne;
- poste occupé;
- le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- l'assignation initiale;
- la date de l'assignation hors structure;
- la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

**RÉPONSE :**

Ne s'applique pas.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

22. La liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres :

- l'assignation initiale;
- l'assignation actuelle;
- le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

**RÉPONSE :**

Ne s'applique pas.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

23. Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun :

- clubs privés ou autres;
- billets de saison, les loges;
- etc.

## RÉPONSE :

TITRE	COÛT (\$)
Bulletin trimestriel « Le mocassin télégramme »	80
Eastern Door, The	360
Gazette officielle – partie II (Les publications du Québec)	266
Journal des débats et index	160
Journal Innuvelle	75
Journal Pekvakam iulnuash	28
Jurisprudence Express	425
Lois refondues du Québec (Les publications du Québec)	0
Projets de lois publics présentation – français	195
Projets de lois publics sanctionnés – français	195
Quotidiens (Le Soleil, Le Journal de Québec, La Presse)	2 000
Service de recherche pour les archives de presse	2 857

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

24. Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site :

- le nom du site Web;
- le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site;
- les coûts de construction du site;
- le coût de l'entretien et de la mise à jour;
- qui est responsable du contenu sur le site;
- quelle est la fréquence moyenne de mise à jour;
- le nombre de visiteurs (hits) par mois;
- combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?

**RÉPONSE :**

La réponse sera transmise par le ministère du Conseil exécutif.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

25. Nominations, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- la liste;
- les mandats;
- les contrats;
- le résultat du travail effectué;
- les échéances prévues;
- les sommes impliquées.

**RÉPONSE :**

Aucune.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

26. Pour 2011-2012, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question est incluse à l'annexe 2.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

27. Nombre de demande d'accès à l'information par ministère et organisme pour 2011-2012 :

- le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

**RÉPONSE :**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

28. Liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres :

- le coûts (déplacements, etc.);
- le nombre de ressources affectées;
- le nombre de rencontres;
- le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question pourrait se retrouver aux questions 1 et 2.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

29. La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

30. Détail des crédits périmés et des gels de crédits pour le ministère et les organismes depuis 2003-2004.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

31. Tel que prévu dans la politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2012-2013.

**RÉPONSE :**

Ne s'applique pas.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

32. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2011-2012 et 2012-2013.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones**

**Portefeuille 140**

**Programme 04 Élément 01**

---

33. Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 et 2013-2014 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

**RÉPONSE :**

Ne s'applique pas.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

34. Pour chaque ministère ou organisme, la liste des ententes signées depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004 avec une ou des conférences régionales des élus. Indiquer la nature de l'entente, les sommes qui y sont associées, le cas échéant, en vertu de quel programme ces sommes sont allouées, la ou les date(s) des versements et à quelles fins elles ont été consacrées.

## RÉPONSE :

Organisme	Raison	Date de signature	Montant pour 2011-2012	Date du chèque
Conférence régionale des élus de la Côte-Nord	Entente spécifique sur un mécanisme de consultation des populations régionales dans le cadre des négociations avec les Innus	2009-06-09	40 202 \$	Résiduel des sommes versées pour les années passées

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

35. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour les années financières 2010-2011 et 2011-2012 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des primes au rendement et des bonis.

**RÉPONSE :**

15 748 \$.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones**

**Portefeuille 140**

**Programme 04 Élément 01**

---

36. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour les années financières 2010-2011 et 2011-2012 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des primes de départ incluant des montants versés pour bris de contrat.

**RÉPONSE :**

194 688 \$.

**SECTION 3**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013****Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01****Demande de renseignements de l'Opposition officielle****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

1. Indiquez la somme dépensée en 2011-2012 (et prévisions pour 2012-2013) par votre ministère/organisme pour l'informatique et les technologies de l'information. Précisez s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). **(Annexe 1)**
2. La liste des projets ayant été soutenus par les cinq enveloppes du Fonds d'initiatives autochtones, montant alloué à chaque projet et nombre de demandes reçues (par enveloppe et par communauté). **(Annexe 2)**
3. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2011-2012, incluant les détails sur : **(Annexe 3)**
  - a) l'objet des négociations;
  - b) la date des rencontres;
  - c) l'échéancier des négociations;
  - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - e) un état de situation des négociations;
  - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
  - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
  - h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
  - i) total des coûts engendrés par les négociations ventilés :
    - o pour les négociations par des employés du SAA;
    - o par les négociateurs externes.
4. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2011-2012, incluant les détails sur : **(Annexe 4)**
  - a) l'objet des négociations;
  - b) la date des rencontres;
  - c) l'échéancier des négociations;
  - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - e) un état de situation des négociations;
  - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
  - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;

- h) total des coûts engendrés par les négociations, ventilés :
- o pour les négociations par des employés du SAA;
  - o par les négociateurs externes.
5. Liste des montants versés aux différentes nations autochtones en vertu du volet « Soutien à la consultation » du Fonds d'initiatives autochtones (ventilé par nation, par communauté et indiquer l'objet de chacune des consultations et le montant). (Annexe 5)
6. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2011-2012 : dépôt du mandat et du contrat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et d'une copie du ou des rapports, des factures et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs en ventilant les honoraires professionnels et les frais de déplacement et d'hébergement. (Annexe 6)
7. Liste de toutes les ententes échues en 2011-2012 ou qui viendront à échéance en 2012-2013, pour chacune des communautés autochtones, échéancier et plan d'action du SAA pour la négociation de leur renouvellement. (Annexe 7)
8. Liste des contestations devant les tribunaux pour lesquelles l'expertise du secrétariat a été requise par un ministère ou un organisme. Indiquer les montants des poursuites. Liste des frais encourus par le Secrétariat ou par le gouvernement du Québec pour fins de défense en cour de justice dans le cadre de dossiers touchant une ou des communautés autochtones ainsi que l'état de ces dossiers. (Annexe 8)
9. Total des coûts engendrés par la création et le fonctionnement du Conseil conjoint des élus. Fournir aussi la liste des rencontres du Conseil conjoint des élus depuis sa création en indiquant :
- a) les dates et lieux de ces rencontres;
  - b) les sujets abordés;
  - c) les conclusions des discussions;
  - d) les personnes présentes;
  - e) le suivi accordé à ces rencontres.
10. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord en 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013. (Annexe 10)
11. Ventilation du budget du ministère consacré à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord pour 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013. (Annexe 11)
12. État de situation de la mise en vigueur et de l'application de la Loi permettant l'application de régimes particuliers en matière de lésions professionnelles et de santé et de sécurité du travail ainsi qu'en matière de relations du travail, de formation professionnelle et de gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. (Annexe 12)
13. État de situation concernant le dossier de la pêche au Lac-Saint-Jean entre le gouvernement du Québec et la communauté innue de Mashteuiatsh. (Annexe 13)
14. État de situation entourant le litige du droit de vote aux élections municipales des autochtones domiciliés dans les réserves ou établissements indiens situés à l'intérieur des municipalités du Québec. (Annexe 14)

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielleRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1. Indiquez la somme dépensée en 2011-2012 (et prévisions pour 2012-2013) par votre ministère/organisme pour l'informatique et les technologies de l'information. Précisez s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

## RÉPONSE :

2011-2012

Logiciels	Matériel	Services professionnels
1 347 \$	4 228 \$	Aucune

Prévisions 2012-2013

Logiciels	Matériel	Services professionnels
400 \$	7 430 \$	Aucune

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**  
**Secrétariat aux affaires autochtones**  
**Portefeuille 140**  
**Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

2. La liste des projets ayant été soutenus par les cinq enveloppes du Fonds d'initiatives autochtones, montant alloué à chaque projet et nombre de demandes reçues (par enveloppe et par communauté).

**RÉPONSE :**

**Projets soutenus et montant alloué en 2011- 2012**

COMMUNAUTÉ	NOM DU PROJET	MONTANT ALLOUÉ
<b>Odanak</b>	Bureau de consultation pour répondre aux demandes du MRNF, MDDEP.	67 500 \$
<b>Hunter's Point (Wolf Lake)</b>	Bureau de consultation - 3e année	120 000 \$
<b>Kitcisakik</b>	Bureau de consultation	200 000 \$
	Réactualisation du plan d'affaires pour le projet d'usine de 2e et 3e transformation du bois	4 000 \$
<b>Lac-Simon</b>	Épicerie/Quincaillerie - Lac Simon	900 000 \$
	Terrassement maison des aînés - Lac-Simon	50 000 \$
<b>Timiskaming</b>	Aide au développement économique local	135 000 \$
	Bureau de consultation - 2e année	100 800 \$
	Centre communautaire - Timiskaming	325 000 \$
	Étude de faisabilité Industrial Work Wear Services	4 414 \$
<b>Manawan</b>	Bureau de consultation	150 000 \$
<b>Obedjiwan</b>	Construction d'une épicerie à Obedjiwan	915 800 \$
	Station-service Opitciwan Inc.	500 000 \$
<b>Wemotaci</b>	Club Odanak	300 000 \$
<b>Mistissini</b>	M.Y. Surveying	37 500 \$
<b>Wendake</b>	Centre de santé et Spa - Wendake	74 816 \$
	Industries Nionwentsio enr.	80 000 \$
<b>Kangirsuk</b>	Église Full Gospel - Kangirsuk	97 616 \$

<b>Quaqtaq</b>	Rénovation de piscine - Quaqtaq	97 616 \$
<b>Malécites de Viger</b>	Financement d'un bureau de consultation	150 000 \$
	Plan d'affaires - Usine de granules - Sylvie Jenniss	4 800 \$
	Plan d'affaires volet maritime	6 470 \$
<b>Général – Inuits</b>	Fonds de développement	2 500 000 \$
<b>Général - Micmacs</b>	Demande d'aide financière pour le fonctionnement d'un bureau de consultation pour répondre aux demandes des ministères	255 600 \$
<b>Gesgapegiag</b>	Centre des services sociaux	141 852 \$
<b>Gespeg</b>	Aide au développement économique local - Processus Distinct	27 000 \$
	Centre administratif de Gespeg	9 250 \$
	Étude - Société de gestion des entreprises	8 186 \$
	Plan d'affaires - Résidence pour les aînés	18 000 \$
<b>Listuguj</b>	Centre d'activités pour les jeunes - Listuguj	523 050 \$
	LMG Chipping	775 000 \$
	Patinoire Multifonctionnelle	56 019 \$
<b>Kahnawake</b>	Radio K103	680 000 \$
<b>Essipit</b>	Centre communautaire montagnais Essipit - phase II	401 125 \$
	Équipements pétroliers - Essipit	113 000 \$
<b>La Romaine</b>	Maison des jeunes - Unamen Shipu	490 104 \$
<b>Mashteuiatsh</b>	Financement pour les consultations - Bureau de consultation	375 000 \$
<b>Matimekosh</b>	Dépôt pétrolier à Schefferville	320 000 \$
	Distribution de produits pétroliers- Schefferville	400 000 \$
<b>Mingan</b>	Incubateur d'entreprises (phase II): Centre d'affaires Kanikaniteth inc.	272 500 \$
<b>Natashquan</b>	Pneus Messnak	98 500 \$
<b>Uashat-Maliotenam</b>	AGARA - Ernest Aness Dominique	35 000 \$
	Agents de développement économique	100 000 \$
	Bureau de consultation (MRNF, MTQ, MDDEP)	200 000 \$
	Gérard Jourdain_Peinture	36 547 \$
	Plan d'affaires – Atelier d'artisanat	4 825 \$
	Utshu Construction Enr.	50 000 \$
<b>Kawawachikamach</b>	Dépôt pétrolier à Schefferville	713 762 \$
	Nouveau garage municipal	674 156 \$
	<b>Total</b>	<b>13 599 808 \$</b>

## Nombre de demandes reçues en 2011-2012 par enveloppe et par communauté

Nations / communautés	Développement économique	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Action communautaire	Soutien à la consultation
<b>ABÉNAQUIS</b>					
Odanak					
Wôlinak					
<b>Sous-total - ABÉNAQUIS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ALGONQUINS</b>					
Hunter's Point					
Kebaowek (Kipawa)					
Kitcisakik	4				1
Kitigan Zibi					
Lac-Rapide					
Lac-Simon	1				
Pikogan	1				
Timiskaming	1		1		
Winneway					
<b>Sous-total - ALGONQUINS</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>ATTIKAMEKS</b>					
Manawan	1				
Obedjiwan		1			
Wemotaci					
<b>Sous-total - ATTIKAMEKS</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CRIS</b>					
		2			
<b>Sous-total - CRIS</b>		<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>HURONS-WENDATS</b>					
Wendake		2			1
<b>Sous-total - HURONS-WENDATS</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>INNUS (Montagnais)</b>					
Betsiamites		1			
Essipit	1		1		
La Romaine			1		
Mashteuiatsh	1	1			
Matimekosh	2		1		
Mingan		1	1		
Natashquan		2			1
Pakua Shipu					
Uashat-Maliothenam	2	2			1
<b>Sous-total - INNUS (Montagnais)</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>INUITS</b>					
			3		
<b>Sous-total - INUITS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>MALÉCITES</b>					
Malécites de Viger					
<b>Sous-total - MALÉCITES</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>MICMACS</b>					
Gaspé (Gespeg)	2				
Gesgapegiag			1		
Listuguj	2		1		
Général					1
<b>Sous-total - MICMACS</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

<b>Nations / communautés</b>	<b>Développement économique</b>	<b>Garantie de prêt</b>	<b>Infrastructure communautaire</b>	<b>Action communautaire</b>	<b>Soutien à la consultation</b>
<b>MOHAWKS</b>					
Akwesasne	1				
Kahnawake					
Kanesatake					
<b>Sous-total - MOHAWKS</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>NASKAPIS</b>					
Kawawachikamach	1	1	0		
<b>Sous-total - NASKAPIS</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>HORS-RÉSERVE</b>					
<b>Sous-total HORS RÉSERVE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Organismes touchant plus d'une nation</b>			0		
<b>Sous-total ORGANISMES TOUCHANT PLUS D'UNE NATION</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>5</b>

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013****Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01****Demande de renseignements de l'Opposition officielle****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

3. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2011-2012, incluant les détails sur :
- a) l'objet des négociations;
  - b) la date des rencontres;
  - c) l'échéancier des négociations;
  - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - e) un état de situation des négociations;
  - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
  - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
  - h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
  - i) total des coûts engendrés par les négociations ventilés :
    - o pour les négociations par des employés du SAA;
    - o par les négociateurs externes.

**LES ATTIKAMEKS**

- a) L'objet des négociations

La négociation entourant le règlement de la revendication territoriale des Attikameks a pour objectif de :

- préciser les droits des Attikameks et l'exercice de ceux-ci sur un territoire convenu;
- mettre en place des règles claires en matière de gouvernance qui devraient donner aux Attikameks la stabilité politique nécessaire pour assurer leur développement économique;
- permettre aux Attikameks de participer au développement du territoire et de bénéficier des retombées économiques qui y sont liées.

## b) La date des rencontres

Au cours de l'année financière 2011-2012, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2011			
27-28 avril	31 mai	3 juin	23 juin
29 juin			

## c) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec (Québec), le gouvernement du Canada (Canada) et le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) souhaitent convenir d'une entente de principe le plus rapidement possible; deux ans après la reprise éventuelle des négociations serait un échéancier envisageable.

## d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement

Cette négociation fait suite au dépôt de la revendication territoriale globale par le CNA.

## e) Un état de situation des négociations

En 1998, le Québec, Canada et le CNA ont signé un protocole politique qui encadre le processus de la négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks. Depuis, les parties négocient une entente de principe qui est l'étape antérieure à la conclusion d'un traité.

En novembre 2009, le CNA a remplacé son équipe de négociation et les négociations ont été interrompues pendant presque un an. Au moment de la reprise, à savoir en décembre 2010, le Canada a informé les autres parties que le mandat de son négociateur était arrivé à échéance, et que le renouvellement risquait d'être long. Dès lors, les parties ont convenu que le Québec et le CNA allaient continuer les négociations sans le Canada.

En juin 2011, les négociations ont encore une fois été interrompues en raison de la suspension du mandat de négociation du CNA par les conseils de bande d'Opitciwan et de Wemotaci, pour diverses raisons et pour un temps indéterminé. Cette décision est survenue six mois après la reprise des négociations.

En août 2011, le Québec a décidé de marquer une pause dans sa participation à la négociation, sans remettre en question sa volonté, à terme, de conclure une entente de principe. Cette option a été retenue en raison des divisions internes au sein de la nation attikamek mentionnées ci-haut et de l'absence de mandat pour la partie fédérale.

En novembre 2011, les trois conseils attikameks ainsi que le CNA ont fait savoir aux représentants du Canada, ainsi qu'à ceux du Québec qu'ils souhaitaient poursuivre les négociations et en faire une priorité. Présentement, les parties attendent que le Canada puisse obtenir un mandat avant de poursuivre les négociations.

## f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> Henri Grondin (contrat terminé)

Personnes présentes : M<sup>e</sup> Henri Grondin était assisté à la table centrale par M<sup>me</sup> Félicité Belisimbi (Secrétariat aux affaires autochtones [SAA]), par M<sup>e</sup> Anne de Billy et M<sup>e</sup> Geneviève Verreault-Tremblay (ministère de la Justice). Les personnes-ressources suivantes ont été appelées au besoin : MM. Yvon Boilard, Pierre Morin, Gilles Lavoie et Hugo Jacqmain (ministère des Ressources naturelles et de la Faune), Daniel Berrouard (ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs), Louis-Charles Guillemette (ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine) et Jessy Baron (ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire)

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M. Luc Beaudry (ministère des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien)

Personnes présentes : M<sup>me</sup> Claire Brouillet et M. Benoit Chartrand (ministère des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien)

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Simon Awashish

Personnes présentes : M<sup>me</sup> Sandra Vaillancourt et M<sup>e</sup> Paul Dionne

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

## LES CRIS

### **Négociation des conventions complémentaires à la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois***

- a) L'objet des négociations

Les négociations visent à :

- modifier l'alinéa 2.15 de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ) pour permettre d'effectuer les modifications ultérieures à cette dernière, prévues par ledit alinéa, sans le consentement de toutes les parties à la CBJNQ lorsque lesdites modifications ne portent pas atteinte aux intérêts d'une partie à celle-ci;
- modifier le chapitre 3 de la CBJNQ relatif à l'admissibilité.

- b) La date des rencontres

13 mars 2012

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a encore été établi

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

En vertu de l'*Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Itseehe* conclue en 2008, les Cris et le Canada ont entamé des discussions visant à apporter des modifications à la CBJNQ afin de revoir la formule d'amendement général qui y est prévue ainsi que le chapitre 3 de celle-ci.

Ce n'est qu'en décembre 2011 que le gouvernement du Québec a été invité à participer aux négociations en tant que partie à la CBJNQ. Le 13 mars 2012, les trois parties ont pu se rencontrer et les négociations se déroulent bien jusqu'à maintenant. Les parties vont revoir une seule clause du chapitre 3 de la CBJNQ et travailler à trouver une formule qui simplifierait l'amendement à la CBJNQ.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M<sup>me</sup> Félicité Belisimbi (SAA), M<sup>e</sup> Anne de Billy, M<sup>e</sup> Hubert Noreau Simpson (MJQ)

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Négociatrice : M<sup>me</sup> Susan Doherty (AADNC) accompagné de M<sup>me</sup> Geneviève Thériault (Justice Canada)

h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M<sup>e</sup> Brian Craik, M<sup>e</sup> Denis Blanchette

i) Total des coûts engendrés par les négociations ventilés pour les négociations par les employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## **LES CRIS**

### **Négociation tripartite pour la gouvernance crie**

a) L'objet des négociations

Dans la foulée de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Istche signée en février 2008, le Québec a accepté, à la demande des parties, de participer à des négociations tripartites en vue de la création d'un gouvernement régional cri sur le territoire de la baie James. Un appel conférence et deux rencontres ont eu lieu en 2011-2012.

b) La date des rencontres

L'appel conférence a été tenu le 8 juin 2011 et les rencontres ont eu lieu aux dates suivantes : 25 octobre 2011 et 27 mars 2012.

c) L'échéancier des négociations

Selon les termes de l'entente entre le gouvernement fédéral et les Cris, il est prévu que la négociation s'étale sur une période de trois à cinq ans. Cet échéancier a toutefois été prolongé jusqu'en mars 2013, sur accord de ces parties.

d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas. Les discussions ne remettent pas en cause le régime territorial prévu dans la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

e) Un état de situation des négociations

Les négociations avancent lentement, les Cris n'ayant pas encore bien défini les structures de gouvernance qu'ils souhaitent créer ni l'étendue des responsabilités qu'ils veulent assumer. Récemment, les parties se sont toutefois entendues sur une liste de sujets devant faire l'objet des négociations.

Ces négociations sont par ailleurs reliées aux résultats des négociations bilatérales avec le gouvernement du Québec, sur lesquelles les Cris ont choisi de mettre l'emphase en vue de résoudre le différend relatif à la gestion municipale et aux rôles des diverses instances régionales sur le territoire de la baie James.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M. Daniel Gagnier

Personnes présentes : M. Gagnier est accompagné à la table par M. Michel Mongeau (SAA) et M<sup>e</sup> Anne de Billy (MJQ)

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> John Lemieux

Personnes présentes : Mme Guylaine Ross, M<sup>me</sup> Liliana Ceretti

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Bill Namagoose

Personnes présentes : M<sup>e</sup> John Hurley, M. Denis Blanchette, M. Brian Craik

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### LES HURONS-WENDATS

- a) L'objet des négociations

En 1990, la Cour suprême du Canada dans l'affaire Sioui a reconnu que le document de 1760 signé par le général James Murray à Longueuil, trois jours avant la capitulation de Montréal, constituait un traité au sens de l'article 88 de la *Loi sur les Indiens*, sans toutefois en déterminer exactement la portée et l'étendue des droits.

Le 30 juin 2011, en signant avec le Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) un énoncé d'intentions mutuelles, le gouvernement fédéral a accepté de créer une Table de discussion exploratoire portant sur le Traité Murray de 1760, afin d'identifier des pistes de solution possibles pour un éventuel règlement durable des enjeux qui s'y rapportent.

Le gouvernement du Québec a par la suite été invité à participer à ces discussions, d'abord à titre d'observateur. Puis, à la suite de la signature de l'énoncé d'intentions mutuelles conclu avec le CNHW le 25 novembre 2011, le gouvernement du Québec est devenu membre à part entière de la Table de discussion.

Les objectifs de la Table de discussion consistent à favoriser les échanges entre les parties afin de rassembler l'information sur les enjeux liés au Traité Murray de 1760, les intérêts des parties et les pistes de solution pour un éventuel règlement durable de ces enjeux.

- b) La date des rencontres

Le gouvernement du Québec a participé aux trois premières rencontres tripartites de la Table de discussion à titre d'observateur : 12 septembre, 5 et 24 octobre 2011.

Depuis, les rencontres ont eu lieu aux dates suivantes : 30 novembre et 19 décembre 2011; 26 janvier, 21 février et 21 mars 2012.

Une table sectorielle sur les questions historiques s'est réunie à trois occasions : 24 janvier, 23 février et 22 mars 2012.

- c) L'échéancier des négociations

Selon les termes de l'énoncé d'intentions mutuelles conclu entre le gouvernement du Québec et le CNHW le 25 novembre 2011, les discussions pourraient durer jusqu'au 30 juin 2013.

- d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement

Comme il s'agit de discussions exploratoires, cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les échanges entre les parties à la Table de discussion sont francs, animés et vont bon train. Ils permettent à chacune des parties de prendre connaissance des intérêts de chacune quant aux enjeux liés au Traité Murray de 1760.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> Michel Bouchard

Personnes présentes : M. Jacques Paquet (Secrétariat aux affaires autochtones), M<sup>es</sup> Alain Loubier et David Boisvert, M. David Saint-Pierre, M. Serge Goudreau.

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> Benoît Pelletier.

Personnes présentes : M. Martin Desrosiers, M<sup>e</sup> Virginie Cantave, M<sup>e</sup> Josiane Philippe.

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> Peter Hutchins

Personnes présentes : M<sup>es</sup> Wina Sioui, Marie-Hélène Bourque, Zachary Davies et Simon Picard, M. Louis Lesage.

i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## LES INNUS

a) L'objet des négociations

Au cours des années, les négociations territoriales globales avec la nation innue se sont déroulées parfois au sein d'une table centrale regroupant l'ensemble des communautés, parfois en groupes distincts.

Des tables de négociations ont existé avec l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit (Mingan, La Romaine et Pakuashipi) et la Corporation Ashuanipi (Uashat mak Mani-Utenam et Matimekosh), mais elles n'ont pas été actives au cours des dernières années.

La négociation avec le regroupement Petapan (anciennement regroupement Mamuitun (Mashteuiatsh, Essipit et Nutashkan)), qui comprend les communautés d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Natashquan, est actuellement la

seule table de négociation active. La communauté de Betsiamites s'est retirée de cette négociation et privilégie les recours aux tribunaux.

Dans la foulée de l'Approche commune, signée en 2000, les gouvernements du Québec et du Canada ont signé une Entente de principe d'ordre général avec le Conseil tribal Mamuitun, le 31 mars 2004. Cette entente sert de cadre à un éventuel traité et porte notamment sur la reconnaissance des droits, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés.

b) La date des rencontres

Pour l'année 2011-2012, avec le Regroupement Petapan :

<b>2011</b>			
21 octobre	9-10 novembre	24-25 novembre	8-9 décembre
20-21 décembre			
<b>2012</b>			
12 janvier	19 janvier	3 février	8-9 février
24 février	7-8 mars	23 mars	26 mars
28 mars	30 mars		

c) L'échéancier des négociations

L'objectif est d'en arriver le plus rapidement possible à conclure un traité.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement du Québec

La revendication territoriale globale a été acceptée par le gouvernement du Canada en 1979 et par le gouvernement du Québec en 1980.

e) Un état de situation des négociations

L'Entente de principe d'ordre général (EPOG) a été signée par les gouvernements du Québec, du Canada et les Innus de Mamuitun, le 31 mars 2004. Depuis, les gouvernements du Québec, du Canada et les communautés innues Regroupement Petapan depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, poursuivent leurs discussions pour en arriver à un traité.

Les travaux à la table centrale de négociation ont été suspendus, entre le 31 mars et le 21 octobre 2011, en raison d'un désaccord entre les parties fédérale et innue concernant la reconnaissance des droits ancestraux et la certitude juridique. Le gouvernement fédéral demande un niveau de certitude plus élevé que ce qui est prévu dans l'EPOG.

Plusieurs rencontres ont eu lieu, au printemps et à l'été 2011, entre les parties, et une rencontre a été tenue, le 20 octobre 2011, entre les représentants des gouvernements du Québec et du Canada, ainsi que du Regroupement Petapan qui a rendu possible la reprise des négociations à la table centrale, le 21 octobre 2011.

Depuis, les membres de la table centrale se sont rencontrés régulièrement. Les discussions ont permis aux parties de faire des avancées importantes sur la

reconnaissance des droits et la certitude juridique ainsi que sur le régime territorial.

La table centrale a également tenu des discussions sur le régime territorial, soit le chapitre 4 de l'EPOG. Les parties s'entendent sur la majeure partie des éléments en discussion au sujet des droits des tiers, de l'expropriation, des routes et des chemins d'accès, des parcs et des sites patrimoniaux.

Concernant la délimitation des Innu Assi, les discussions ont repris avec les milieux régionaux après trois ans d'arrêt. Beaucoup d'éléments restent à discuter et de la conciliation est à faire avec les milieux régionaux.

Des discussions ont également eu lieu concernant le développement socioéconomique (chapitre 13 de l'EPOG) et la participation réelle (chapitre 6 de l'EPOG).

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec.

M. Normand Bergeron	Négociateur
M <sup>e</sup> Pierre-Christian Labeau	Négociateur adjoint, Norton Rose
M <sup>me</sup> Julie Cyr	Conseillère, Secrétariat aux affaires autochtones
M <sup>e</sup> Geneviève Verreault-Tremblay	Ministère de la Justice
M. Georges-Henri Gagné	Conciliateur auprès des représentants régionaux
M. Luc Imbeault	Coordonnateur, Côte-Nord
M. Alain Belley	Coordonnateur, Saguenay-Lac-Saint-Jean

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. André Bourgeois	Négociateur
M <sup>me</sup> Nathalie Aubin	Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, négociatrice adjointe
M <sup>e</sup> Geneviève Thériault	Justice Canada
M. Bruno Marion	Affaires autochtones et Développement du Nord Canada

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Regroupement Petapan

M. Sylvain Ross	Négociateur
M <sup>e</sup> François Tremblay	Conseiller juridique
M <sup>e</sup> Natacha Leclerc	Conseillère juridique
M <sup>e</sup> Nancy Fillion	Conseillère juridique

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du Secrétariat aux affaires autochtones et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

## **LES INUITS**

### **Négociation sur une nouvelle forme de gouvernement au Nunavik**

- a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec, la Société Makivik et le gouvernement fédéral (ministère des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien [MAADNC]) pour en arriver à une entente finale sur la fusion de certaines institutions et la création du gouvernement régional du Nunavik.

Négociation qui donne suite à l'Entente de principe, signée le 5 décembre 2007, au Salon rouge de l'Assemblée nationale par le gouvernement du Québec, les Inuits et le gouvernement fédéral pour lancer la négociation d'une entente finale sur la création du gouvernement régional du Nunavik.

- b) Les dates des rencontres

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, aucune, voir point c).

- c) L'échéancier des négociations

Négociation suspendue, voir point e).

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

- e) Un état de situation de la négociation

Négociation suspendue suite à l'échec du référendum au Nunavik, tenu le 27 avril 2011, et qui portait sur le texte définitif de l'entente finale convenu par la table de négociation à la fin de janvier 2011.

Toutefois, le gouvernement du Québec reste attentif et il sera prêt à répondre à tout signal des représentants inuits pour renouer le dialogue sur cette question.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

SAA : MM. Fernand Roy (jusqu'en août 2011) et Martin Demers

MJQ : M<sup>e</sup> Geneviève Verreault-Tremblay (MJQ)

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

MAADNC : M. Richard Budgell, négociateur fédéral

M<sup>me</sup> Rachel Dubois

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Société Makivik : M<sup>me</sup> Minnie Grey, négociatrice

M. Harry Tulugak, négociateur

M. Paul Bussières

M. Michael McGoldrick

M<sup>e</sup> Jean-François Arteau

M. Roch Taillefer

M<sup>e</sup> François Dorval

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour des négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## LES MICMACS

### **1. Entente tripartite provisoire sur la consultation et l'accommodement des Micmacs**

#### a) L'objet des négociations

Les négociations visent à établir un processus de consultation, que le Canada ou le Québec pourrait utiliser pour remplir leur obligation constitutionnelle de consulter. Cette entente établira les modalités de participation des trois communautés micmaques à travers l'unité de la consultation et de l'accommodement du Secrétariat Mi'gma'wei Mawiomi. Le processus prévu est facultatif et n'empêche pas les parties d'entreprendre des consultations indépendamment de ce processus ni de conclure d'autres ententes en matière de consultation.

#### b) Les dates des rencontres

<b>2011</b>			
18 avril	25 mai	5 juillet	2 novembre
6 décembre			
<b>2012</b>			
22 février	28 mars		

c) L'échéancier des négociations

Les négociations sont terminées. Un projet d'entente a été convenu par les parties. Pour le gouvernement du Québec, il a été approuvé par décret le 21 mars 2012.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Un projet d'entente a été convenu par les parties. Il a été approuvé par le gouvernement du Québec le 21 mars 2012. Le processus de signature a été amorcé.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M. Denis Lapointe (SAA)

Personnes présentes : M<sup>mes</sup> Félicité Belisimbi (SAA), M<sup>e</sup> Natacha Lavoie (MJQ), M<sup>me</sup> Geneviève Massicotte (MRNF), MM. Jean-Philippe Jobin et Yvon Boilard (MRNF)

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M<sup>me</sup> Ritu Sood (AADNC)

Personnes présentes : M<sup>me</sup> Johanne Chambers (AADNC), M<sup>e</sup> Marianne Kroes (Justice Canada)

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Troy Jerome

Personnes présentes : M<sup>mes</sup> Terri Lynn Morrison, Tanya Barnaby, M<sup>e</sup> Richard Jeannotte.

i) Total des coûts engendrés par les négociations ventilées

Voir à la fin de la réponse.

## 2. L'Entente-cadre *Niganiljoga'tagan*

a) L'objet des négociations

Les parties ont pour objectif commun de :

- Renouveler et renforcer leur relation pour coexister dans la paix et l'amitié.
- Identifier les enjeux et les intérêts respectifs concernant le développement d'une relation de réconciliation et de coexistence et

mettre en place un cadre qui permettra la négociation des ententes ultérieures sur les sujets identifiés.

b) Les dates des rencontres

<b>2011</b>			
18 avril	25 mai	5 juillet	2 novembre
7 décembre			
<b>2012</b>			
22 février	28 mars		

c) L'échéancier des négociations

Les négociations sont terminées. Un projet d'entente a été convenu et le gouvernement du Québec l'a approuvé par décret, le 21 mars 2012.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

La présente négociation s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec d'avoir des relations harmonieuses avec les communautés micmaques. Conjointement, les parties ont identifié 7 sujets d'intérêt commun sur lesquels porteront les négociations futures. Ces ententes futures pourront être bipartites ou tripartites selon la volonté des gouvernements ainsi que leurs champs de compétences. Un projet d'entente a été convenu et le gouvernement du Québec l'a approuvé par décret, le 21 mars 2012. Les parties ont convenu que l'entente sera signée à tour de rôle. Le processus de signature a été amorcé.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M. Denis Lapointe (SAA)

Personnes présentes : M<sup>mes</sup> Félicité Belisimbi (SAA), Geneviève Massicotte (MRNF), M<sup>e</sup> Natacha Lavoie (MJQ), MM. Jean-Philippe Jobin et Yvon Boilard (MRNF)

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M<sup>me</sup> Ritu Sood (AADNC)

Personnes présentes : M<sup>mes</sup> Johanne Chambers (AADNC) et Marianne Kroes (Justice Canada)

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Troy Jerome

Personnes présentes : M<sup>me</sup> Terri Lynn Morrison, M<sup>me</sup> Tanya Barnaby et M<sup>e</sup> Richard Jeannotte

- i) Total des coûts engendrés par les négociations ventilées

Voir à la fin de la réponse.

### 3. Entente de principe sur l'autonomie gouvernementale de la nation Micmac de Gespeg

- a) L'objet des négociations

L'objectif du projet d'entente de principe est d'énoncer les principes et les éléments fondamentaux qui serviront de base pour la négociation de l'entente finale portant sur l'autonomie gouvernementale de Gespeg.

- b) Les dates des rencontres

#### 2011

8 avril	30 mai	10 juin
24 octobre	23 - 24 novembre	

#### 2012

18 janvier	21 février	23 mars
------------	------------	---------

- c) L'échéancier des négociations

Le 21 février 2012, les parties ont décidé de renégocier le projet d'entente de principe qui avait été paraphé par les négociateurs le 24 février 2011 et ce, pour une durée de 2 ans.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

La communauté micmaque de Gespeg n'a pas acheminé de revendication territoriale au gouvernement du Québec. Le gouvernement du Québec participe à cette négociation en vertu de ses orientations en matière d'affaires autochtones, notamment la conclusion d'ententes avec les nations autochtones leur assurant l'exercice du droit à l'autonomie au sein du Québec.

Le 24 février 2011, les négociateurs ont paraphé l'entente de principe sur l'autonomie gouvernementale de Gespeg et ont convenu de soumettre ce projet à leurs autorités respectives pour approbation. Le 18 janvier 2012, la négociatrice du gouvernement du Canada a indiqué que son gouvernement trouvait le projet d'entente paraphé n'était pas acceptable et que plusieurs

clauses devraient être précisées. Le 21 février 2012, les parties ont décidé de rouvrir les négociations et se sont données deux ans pour convenir d'une entente de principe qui sera acceptable pour toutes les parties.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Négociateur : M. Denis Lapointe (SAA)

Personnes présentes : M<sup>me</sup> Félicité Belisimbi (SAA), M<sup>e</sup> Natacha Lavoie (ministère de la Justice)

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Négociatrice : Guylaine Ross (AADNC)

Personnes présentes : M<sup>mes</sup> Rachel Dubois (AADNC), Chantal Boisvert (AADNC), MM. Patrick Barthold (AADNC), M. Pierre-Luc Lavoie (Justice Canada).

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Négociateur : M<sup>e</sup> Richard Jeannotte

Personnes présentes : M<sup>me</sup> Marie Lise Bastien, M. Michel Vézina

- i) Total des coûts engendrés par les négociations ventilées

Voir à la fin de la réponse.

### **LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE**

- a) L'objet des négociations

Cette négociation entre le gouvernement du Canada (Canada), le Conseil Mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec (Québec) vise à régler la revendication des Mohawks de Kahnawake sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis.

Les Mohawks de Kahnawake revendiquent un droit de propriété sur ces terres et reprochent au gouvernement fédéral certains manquements quant à la gestion de ces terres. Le gouvernement fédéral a accepté de négocier un règlement qui pourrait comprendre une composante financière et une composante « terres ». Le Québec a accepté de se joindre à cette négociation vu la composante « terres ».

- b) Les dates des rencontres

Six rencontres trilatérales ont eu lieu entre les négociateurs du Québec, du Canada et de Kahnawake aux dates suivantes : 17 mai 2011, 2 août 2011, 8 novembre 2011, 12 décembre 2011, 7 février 2012, 21 mars 2012.

Trois rencontres techniques bilatérales ont eu lieu entre les représentants du Québec et du Canada aux dates suivantes : 7 septembre 2011, 20 octobre 2011 et 28 février 2012.

Une rencontre technique trilatérale a eu lieu entre les représentants des trois parties le 30 mars 2012.

c) L'échéancier des négociations

L'échéancier de cette négociation est fixé par les deux parties que sont le Canada et Kahnawake. Ces parties ont signé un protocole de négociation en novembre 2005 et ce protocole a été renégocié puis signé à nouveau entre le Canada et Kahnawake, le 10 juin 2010.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas puisqu'il s'agit d'une revendication particulière acheminée par la partie autochtone au gouvernement fédéral.

e) Un état de situation des négociations

La négociation entre le Canada et Kahnawake dure depuis le 16 juin 2003, date à laquelle le Canada a offert à Kahnawake de négocier un règlement de leur revendication sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis dans le cadre de sa politique sur les revendications particulières. Le Canada et Kahnawake ont invité le Québec à se joindre à la table de négociation le 23 novembre 2005; le 6 février 2008, le Québec a accepté cette invitation à certaines conditions dont celle de ne point contribuer à la composante monétaire d'un éventuel règlement. En 2009-2010, les pourparlers entre les négociateurs ont porté sur le protocole de négociation Canada / Kahnawake et sur la manière dont le Québec se joindrait à la table. Le 10 août 2010, le Québec a signifié par écrit son adhésion à la partie du protocole qui porte sur la confidentialité des discussions moyennant sa capacité de tenir des consultations auprès du milieu régional. Une seule rencontre tripartite a eu lieu en 2010-2011. Six rencontres tripartites ont toutefois eu lieu en 2011-2012 sur la composante « terres » d'un éventuel règlement, les autres composantes étant traitées en bilatéral entre le Canada et Kahnawake sans la présence du Québec. Au sujet de la composante « terres », aucune demande ni aucune offre n'ont été faites à la table, les parties s'en tenant à l'expression de principes et de préoccupations par rapport à cette composante.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. Daniel Gagnier, négociateur / facilitateur;
- MM. Patrick Brunelle et Denis Lapointe, Secrétariat aux affaires autochtones;
- M<sup>e</sup> Geneviève Verreault-Tremblay, ministère de la Justice du Québec;
- M. Jean Gagnon et M<sup>me</sup> Valérie Gratton, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. John Lemieux, négociateur fédéral
- M. Luc Beaudry, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
- M<sup>me</sup> Marie-France Gravel, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
- M<sup>me</sup> Sophie Picard, ministère de la Justice Canada

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

- M. Michael Delisle, négociateur, accompagné d'un nombre variable de conseillers mohawks.

- i) Total des coûts engendrés par les négociations ventilées

Voir à la fin de la réponse.

---

Coût total pour l'ensemble des négociations tripartites

- h) Total des coûts engendrés par les négociations, ventilés :

Employés du SAA 246 692 \$ (salaires et frais de déplacements et d'hébergement)

Négociateurs externes 325 180 \$ (honoraires et frais de déplacements et d'hébergement)

---

**571 872 \$**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013****Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01****Demande de renseignements de l'Opposition officielle****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

4. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2011-2012, incluant les détails sur :
- a) l'objet des négociations;
  - b) la date des rencontres;
  - c) l'échéancier des négociations;
  - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - e) un état de situation des négociations;
  - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
  - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
  - h) total des coûts engendrés par les négociations ventilés :
    - o pour les négociations par des employés du SAA;
    - o par les négociateurs externes.

**LES ALGONQUINS DE PIKOGAN ET DE LAC-SIMON**

- a) L'objet des négociations

Convenir d'une entente de principe dont l'objectif est d'établir un cadre général favorisant la négociation d'une entente sur la consultation et l'accommodement en ce qui concerne les projets miniers avec le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Pikogan) et le Conseil de la nation Anishnabe de Lac-Simon (Lac-Simon).

L'entente de principe permettra également de négocier d'autres ententes sur la consultation pour d'autres types de projet de développement des ressources naturelles.

- b) La date des rencontres

Les rencontres ont eu lieu aux dates suivantes : 14 et 22 novembre, 1<sup>er</sup> et 9 décembre 2011.

- c) L'échéancier des négociations

Les négociations sur l'entente de principe se sont terminées le 9 décembre 2011. L'entente de principe sur la consultation et l'accommodement a été signée par les parties, le 30 mars 2012. L'entente finale devrait être négociée en 2012.

- d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Comme les négociations sont terminées, cette question ne s'applique pas.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M. Patrick Brunelle

Personne présente : M. Jacques Paquet

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur pour Pikogan : M. Jean-Paul Rankin

Personnes présentes : M. Bruno Kistabish, M. Luc Lainé, M<sup>me</sup> Lise Kistabish, M. Benoît Croteau, M. Steve Rankin, M. David Kistabish

Nom du négociateur pour Lac-Simon : M<sup>me</sup> Salomé McKenzie

Personnes présentes : M. Brian Dumont, M<sup>me</sup> Émilie Pien, M. Daniel Pien, M. Adrien Boucher

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## LES CRIS

- a) L'objet des négociations

Le 27 mai 2011, le Québec et les Cris ont signé l'*Accord-cadre sur la gouvernance dans le Territoire d'Eeyou Istchee Baie-James* en vertu duquel les Cris ont obtenu un engagement du gouvernement à leur octroyer de plus grandes responsabilités dans la gestion du territoire public actuellement administré par la Municipalité de Baie-James.

Les négociations à ce sujet avaient formellement débuté en février 2010 par un échange de lettres entre le premier ministre et le grand chef des Cris (Matthew Coon Come) prévoyant un mécanisme de résolution rapide d'un différend soulevé par les Cris concernant des modifications législatives apportées en 2001 à la *Loi sur le développement de la région de la baie James*.

Les modifications législatives en cause ont eu pour effet de transférer la gestion municipale du territoire public de la Société de développement de la Baie-James (SDBJ) aux élus locaux. Les Cris ont invoqué l'illégalité de ces modifications législatives et ont demandé la création d'une nouvelle structure de gestion municipale au sein de laquelle ils seraient représentés avec les Jamésiens.

L'Accord-cadre a prévu la création d'une structure municipale crie ayant certaines responsabilités locales et régionales exclusives sur les terres de la catégorie II (selon la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*) et une participation paritaire des Cris et des Jamésiens au sein d'une nouvelle structure de type municipal et régional sur les terres de la catégorie III. La Municipalité de Baie-James est également partie aux discussions concernant la création et le fonctionnement de la nouvelle structure au moyen de la table sectorielle Cris-Jamésiens-Québec. Un conseiller spécial au négociateur principal pour le gouvernement du Québec a eu pour mandat spécifique d'assister les Jamésiens dans leur participation aux travaux de cette table sectorielle.

Il a été notamment été convenu dans cet accord, de poursuivre des négociations en vue de conclure une entente finale dans un délai d'un an (ou plus si nécessaire) pour préciser davantage les obligations des parties et pour mettre en place un processus de mise en œuvre.

b) Les dates des rencontres

En 2011-2012, la table principale s'est réunie à quinze reprises, aux dates suivantes : 6, 15, 28 et 29 avril, 23 septembre, 27 octobre, 18 novembre, 1<sup>er</sup> et 15 décembre, 13 et 26 janvier, 8 et 20 février, 2, 16 et 29 mars.

La table sectorielle a tenu cinq rencontres en 2012 : 27 janvier, 21 et 29 février et 15 et 26 mars. Depuis la rencontre du 26 mars, le gouvernement du Québec ne participe plus à cette table sauf pour en assurer le secrétariat.

c) L'échéancier des négociations

Des rencontres de la table principale se sont tenues environ toutes les deux semaines depuis l'automne 2011 dans le but de trouver une solution au dossier à l'intérieur de la période prévue.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les discussions intensives des derniers mois devraient permettre aux parties de convenir d'une entente finale pour la fin du mois de mai 2012. Des discussions pourraient se poursuivre au cours de l'année 2012, si l'entente finale n'est pas conclue, mais que des progrès significatifs ont été réalisés.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Table principale

Nom du négociateur : M. Daniel Gagnier

Personnes présentes : M. Daniel Gagnier est accompagné à la table par MM. Robert Sauvé et François Dupuis (MRNF), M<sup>me</sup> Linda Morin (MAMROT),

M<sup>e</sup> Anne de Billy et M<sup>e</sup> Hubert Noreau-Simpson (MJQ) et M. Michel Mongeau (SAA)

Table sectorielle

Nom du conseiller spécial : M. Florent Gagné

Personnes présentes : Outre M. Florent Gagné qui représente la partie jamésienne, les représentants du gouvernement du Québec à la table ont été : M<sup>me</sup> Diane Frappier et MM. Jean Gagnon et Roger Pépin (MAMROT) ainsi que M<sup>me</sup> Félicité Belisimbi (SAA)

- g) Le nom du négociateur pour la nation autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Table principale et table sectorielle

Nom du négociateur : M. Abel Bosum

Personnes présentes : M. Bill Namagoose, M<sup>me</sup> Tina Petawabano, M<sup>e</sup> John Hurley, M. Paul Wertman.

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**LES INNUS DE MATIMEKUSH-LAC-JOHN**

- a) L'objet des négociations

Face aux tensions vécues à Matimekush-Lac-John au cours de l'été 2010 concernant le développement minier, le gouvernement du Québec a procédé à la nomination d'un négociateur-facilitateur. Son mandat consiste à créer un lieu d'échanges, afin de recevoir les doléances et attentes des membres de la communauté, discuter de pistes de solution, afin de favoriser le développement harmonieux du territoire, d'établir une relation d'écoute et d'affaires avec les représentants de la communauté. Le négociateur-facilitateur doit aussi évaluer et proposer des solutions nécessaires à la conclusion d'ententes sur les répercussions et avantages entre la communauté et les promoteurs miniers.

De plus, le 15 juin 2011, le chef, M. Réal McKenzie, réitérait par lettre aux gouvernements du Canada et du Québec, l'intention du conseil de bande de reprendre les discussions concernant les chevauchements des terres visées par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, la Convention du Nord-Est québécois, et du territoire traditionnel de la communauté Matimekush-Lac-John.

En juillet 2011, les gouvernements du Canada et du Québec ont répondu favorablement au chef McKenzie. M. Daniel Gagnier a été nommé négociateur et facilitateur pour ce dossier. Les discussions devront d'abord porter sur la détermination d'un processus de négociation à suivre, ainsi que sur la participation des autres Premières Nations concernées.

b) La date des rencontres

Des rencontres se sont tenues en 2010 et 2011. Plus récemment, une rencontre s'est tenue à Schefferville le 13 juin 2011 avec les élus et la population.

Outre cette rencontre, le négociateur-facilitateur et le chef de la communauté ont maintenu un contact permanent par le biais de conférences téléphoniques.

c) L'échéancier des négociations

S. O.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

S. O.

e) Un état de situation des négociations

Grâce à l'ensemble des engagements convenus entre le gouvernement du Québec et les Innus de Matimekush–Lac-John, la barricade a été levée et les promoteurs miniers ont pu reprendre leurs activités. Les discussions entre la communauté et les promoteurs à l'égard d'ententes sur les répercussions et les avantages ont mené à la signature d'ententes en mai 2011.

Le gouvernement du Québec est toujours ouvert à discuter de la question des droits ancestraux de la communauté, mais à ce jour, peu d'échanges structurés ont eu cours dans ce dossier.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Daniel Gagnier	Négociateur / facilitateur
M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux affaires autochtones

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Réal McKenzie	Chef de Matimekush–Lac-John
M. Pierre Dozois	BCF Avocats
M. Nadir André	BCF Avocats
M. Michel K. Landry	Deloitte

h) Total des coûts engendrés par les négociations

Voir à la fin de la réponse.

**LES INNUS D'UASHAT-MALIOTENAM**

a) L'objet des négociations

Cette négociation entre les représentants du gouvernement du Québec et ceux de la communauté innue d'Uashat-Maliotenam visait à trouver des solutions aux préoccupations des membres de la communauté à l'égard des impacts du développement économique généré par divers projets de développement situés

sur le Nitassinan de la communauté, notamment les projets miniers des régions de Schefferville et de Fermont ainsi que le projet de raccordement du complexe la Romaine.

b) La date des rencontres

Plusieurs échanges ont eu lieu par le biais de conférences téléphoniques. Des rencontres se sont tenues les 28 juillet 2011, 11 novembre 2011, 12 février 2012 et 23 avril 2012.

c) L'échéancier des négociations

S. O.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

S. O.

e) Un état de situation des négociations

En 2011, la négociation a facilité la reprise des discussions entre Hydro-Québec et les Innus d'Uashat-Maliotenam en vue de convenir d'une entente de principe et d'une entente finale visant entre autres le projet de raccordement au complexe la Romaine et de régler hors cour certains litiges opposant la communauté au gouvernement du Québec.

Après un premier échec du référendum en avril 2011, les discussions se sont poursuivies afin de trouver des solutions qui permettraient d'établir une nouvelle relation avec cette communauté. Le Québec a donc soumis une proposition d'entente sur une nouvelle relation, mais encore une fois, la population a rejeté cette entente de même que l'entente proposée par Hydro-Québec le 30 septembre 2011.

Depuis, les parties poursuivent leurs échanges et maintiennent un dialogue constant afin de rechercher de nouvelles solutions.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Daniel Gagnier	Négociateur / facilitateur
M <sup>me</sup> Marie-José Thomas	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux affaires autochtones
M <sup>me</sup> Julie Cyr	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Martin Demers	Secrétariat aux affaires autochtones

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Rosario Pinette	Négociateur
M <sup>e</sup> James O'Reilly	O'Reilly et associés
M <sup>e</sup> Jean-François Bertrand	Jean-François Bertrand, avocat
M. Ken Rock	Négociateur

h) Total des coûts engendrés par les négociations

Voir à la fin de la réponse.

**LES INNUS DE PESSAMIT**

## a) L'objet des négociations

Le 12 juin 2011, dans le contexte du blocus de la route 138, le gouvernement du Québec a conclu un Protocole d'entente sur une nouvelle relation avec le Conseil des Innus de Pessamit visant à établir le cadre général d'un processus spécial de négociation pour régler plusieurs litiges.

## b) Les dates des rencontres

25 juillet 2011	3 octobre 2011
26 août 2011	14 octobre 2011
6 septembre 2011	28 octobre 2011

Le 10 novembre 2011, le ministre responsable des Affaires autochtones, M. Geoffrey Kelley, a rencontré le chef Picard.

## c) L'échéancier des négociations

Terminées depuis le 18 novembre 2011

## d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

S. O.

## e) Un état de situation des négociations

La demande de règlement de Pessamit était estimée à quelques milliards de dollars. De ce fait, il n'a pas été possible de trouver un terrain d'entente entre les parties même si le gouvernement du Québec a proposé une entente de 350 M\$ qui est comparable au règlement prévu lors de la signature d'un traité éventuel selon l'Entente de principe d'ordre général signée en 2004. Les parties à la négociation n'ont donc pas conclu d'entente.

## f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec et copie des contrats et des factures

Négociateur : M. Florent Gagné

Personnes présentes : M<sup>me</sup> Julie Cyr et MM. René Dufresne et Patrick Brunelle du Secrétariat aux affaires autochtones.

## g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M<sup>e</sup> André Joli-Cœur, porte-parole (pour la première rencontre uniquement)

M<sup>e</sup> Louis-Martin Villeneuve, directeur financier au conseil de bande (et porte-parole après le 25 juillet 2011)

M. Éric Cardinal, coordonnateur et secrétaire

M. Yan Riverain, directeur des affaires économiques et des ressources au conseil de bande

M. Éric Canapé, biologiste et membre observateur

M<sup>e</sup> Jocelyn Dubé, conseiller

M<sup>e</sup> André Binette, conseiller au sujet des terres de réserve

h) Total des coûts engendrés par les négociations

Voir à la fin de la réponse.

**LES INUITS**

**Négociations pour convenir d'une convention complémentaire à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois**

a) L'objet des négociations

De concert avec la Société Makivik et la corporation foncière d'Ivujivik, le gouvernement du Québec, par l'entremise du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), souhaite élaborer un projet de convention complémentaire à la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ), en vue de reconnaître officiellement la sélection des terres de catégorie I et II à Ivujivik.

b) La date des rencontres

La négociation s'est déroulée par l'entremise de courriels et d'échanges téléphoniques entre le SAA, le MRNF et la Société Makivik.

c) L'échéancier des négociations

Le dossier devrait être terminé pour l'hiver 2013.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

Le texte final de la Convention complémentaire est presque entièrement arrêté, il ne reste qu'un point à régler lié à l'inclusion du site actuel de l'aéroport d'Ivujivik dans les futures terres de catégorie I et au bail de location à conclure entre le ministère des Transports du Québec et la corporation foncière d'Ivujivik au sujet de cet aéroport.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

SAA : MM. Fernand Roy (jusqu'en août 2011) et Martin Demers

MRNF : M. Pierre Marcoux

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Société Makivik : M<sup>e</sup> Mylène Larivière

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour des négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**Négociations pour convenir de l'Entente concernant la reconnaissance par le gouvernement du Québec de l'effet sur la société inuite de l'abattage de Qimmiit (chiens de traîneau) du Nunavik entre 1950 et 1970, ainsi que son entente modificatrice**

- a) L'objet des négociations

Entente initiale

Négociation entre le gouvernement du Québec et la Société Makivik (Makivik) en vue de conclure une entente qui porterait sur la reconnaissance, par le gouvernement du Québec, de l'effet, sur la société inuite, de l'abattage des chiens de traîneau au Nunavik au cours des années 1950 et 1960.

Entente modificatrice

Négociations entre le gouvernement du Québec et Makivik afin de remplacer, à la demande de Makivik, le bénéficiaire de la somme de trois millions de dollars prévue dans l'entente initiale.

- b) La date des rencontres

Entente initiale

Une entente de principe a été conclue en avril 2011.

Entente modificatrice

Les négociations ont débuté en février 2012 et elles se sont terminées par une entente de principe à la fin de ce même mois. Les négociations ont été menées par courriels.

- c) L'échéancier des négociations

Entente initiale

Négociation terminée, voir point e).

Entente modificatrice

Négociation terminée, voir point e).

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Entente initiale

Ne s'applique pas

Entente modificatrice

Ne s'applique pas

- e) Un état de situation des négociations

Entente initiale

Négociation terminée et entente signée le 8 août 2011.

Entente modificatrice

Négociation terminée et entente modificatrice signée le 30 mars 2012.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Entente initiale

SAA : M. Fernand Roy

Entente modificatrice

SAA : M. Martin Demers

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Entente initiale

Makivik : M<sup>e</sup> Jean-François Arteau

Entente modificatrice

Makivik : M<sup>e</sup> Jean-François Arteau

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour des négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**LES MICMACS****Entente bilatérale sur la consultation des Micmacs**

## a) L'objet des négociations

La négociation du projet d'Entente bilatérale sur la consultation des Micmacs (Entente) entre le gouvernement du Québec et la nation micmaque du Québec vise à mettre en place un mécanisme de consultation et à convenir du territoire de consultation. L'Entente permettra la réalisation de consultations significatives qui tiendront compte des préoccupations des Micmacs à l'égard des projets envisagés.

## b) Les dates des rencontres

Pour l'année 2011-2012, le gouvernement du Québec et le Secrétariat Migmawei Mawiomí (SMM), organisme représentant les trois communautés micmaques du Québec, se sont rencontrés aux dates suivantes :

**2011**

19 avril	26 mai	6 juillet	3 novembre
6 décembre			

**2012**

23 février	29 mars
------------	---------

## c) L'échéancier des négociations

Le processus de consultation ainsi que les principes devant guider la consultation sont déjà convenus tandis que les travaux menant à la définition du territoire de consultation viennent de commencer. L'ampleur et la complexité de ces travaux font qu'un échéancier à court terme n'est pas envisageable.

## d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

## e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec et le SMM ont mis en place une expérience pilote sur la consultation, afin d'expérimenter de façon concrète les principes et les étapes principales du processus de consultation prévus au projet d'Entente. Par ailleurs, les parties ont déjà commencé les discussions afin de convenir d'un territoire de consultation qui tiendrait compte de la fréquentation réelle du territoire par les Micmacs. Pour ce faire, le SMM s'est engagé, dans un premier temps, à produire un plan d'occupation du territoire qui démontrerait entre autres les valeurs que les Micmacs projettent sur le territoire.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M. Denis Lapointe (SAA)

Personnes présentes : M<sup>me</sup> Félicité Belisimbi et Olivier Bourdages Sylvain (SAA), M<sup>me</sup> Natacha Lavoie et Geneviève Massicotte (MJQ), MM. Jean-Philippe Jobin et Yvon Boilard (MRNF), M. Daniel Berrouard et M<sup>me</sup> Julie Samson (MDDEP).

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Troy Jerome

Personnes présentes : M<sup>mes</sup> Terri Lynn Morrison, Tanya Barnaby et M<sup>e</sup> Richard Jeannotte.

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

#### **LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE**

- a) L'objet des négociations

Le 16 juillet 2009, le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawake ont signé une entente-cadre visant à relancer les négociations bilatérales sur différents sujets.

Les parties se sont engagées à réviser cinq des dix ententes sectorielles conclues en 1999 et d'entreprendre de nouvelles négociations sur trois nouveaux sujets : la réfection de la route 207, une gare de train de banlieue et le domaine du Travail.

- b) Les dates des rencontres

Un total de trente-deux rencontres ont eu lieu entre le 1<sup>er</sup> avril 2011 et le 31 mars 2012 aux différentes tables, centrale et sectorielles, dont 27 à Kahnawake, 3 à Québec et 2 en conférence téléphonique.

Table centrale : Huit rencontres : 26 avril, 1<sup>er</sup> juin, 11 juillet, 23 août, 14 novembre et 13 décembre 2011, 13 février et 28 mars 2012.

Table sectorielle Travail : Sept rencontres : 8 avril (conférence téléphonique), 31 mai, 21 juin, 24 août et 13 décembre 2011, 13 février et 27 février 2012.

Table sectorielle Transports : Sept rencontres : 7 juin, 24 août, 7 novembre et 12 décembre 2011, 31 janvier, 27 février et 1<sup>er</sup> mars 2012.

Table sectorielle Développement économique : Huit rencontres : 2 mai, 7 juin, 31 août, 9 septembre, 7 novembre et 12 décembre 2011, 31 janvier et 1<sup>er</sup> mars 2012.

Table sectorielle Fiscalité : Deux rencontres : 6 avril et 20 avril 2011 (visioconférence).

c) L'échéancier des négociations

Les parties se donnent à nouveau un an pour compléter ces négociations.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le rythme des négociations est soutenu et les ministères sectoriels collaborent volontiers.

À la table Travail, deux ententes ont été conclues en mai et juin 2011. Il s'agit d'abord de l'*Entente en matière de lésions professionnelles et de santé et de sécurité du travail* visant le remplacement de la CSST par un régime local à Kahnawake, le Mohawk Self-Insurance Program, puis de l'*Entente intérimaire relative à certaines conditions applicables aux travailleurs de Kahnawake concernant le contrat B du pont Honoré-Mercier*. Ces ententes ont été mises en œuvre grâce à la *Loi permettant l'application de régimes particuliers en matière de lésions professionnelles et de santé et de sécurité du travail ainsi qu'en matière de relations du travail, de formation professionnelle et de gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* sanctionnée le 13 juin 2011. Les négociations se sont poursuivies durant l'année afin d'identifier les prochains sujets. Les parties souhaitent négocier une entente permanente sur la qualification des travailleurs de Kahnawake dans le domaine de la construction, les relations de travail et la gestion de la main d'œuvre.

À la table Transports, les discussions se sont poursuivies au sujet de la réfection de la route 207. Ces travaux tardent à se réaliser en raison de la difficulté de trouver du financement additionnel, auprès du gouvernement du Canada, pour installer, à la demande de Kahnawake, des infrastructures d'eau et d'égouts sous la route 207 à l'occasion de ces travaux de réfection.

À la table sur le Développement économique, l'accent a été mis sur le rapprochement entre la Société de développement économique de Kahnawake (SDEK) et le Centre local de développement Roussillon (CLD). Une planification stratégique a eu lieu à la SDEK avec l'aide du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et la collaboration du CLD.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Table centrale : MM. Daniel Gagnier, Gilles Harvey (SAA), Patrick Brunelle (SAA), Denis Lapointe (SAA), M<sup>e</sup> Geneviève Verreault-Tremblay (MJQ), M. Rémi Bujold (pour le MTQ et pour le MDEIE), M. Normand Pelletier (pour le MTRAV)

Table sectorielle Travail : MM. Normand Pelletier (MTRAV), Steeve Audet (MTRAV) et M<sup>me</sup> Josée Marotte (MTRAV) assistés de personnes de la CSST et de la CCQ

- Table sectorielle Transports : M. Rémi Bujold, M<sup>mes</sup> Joceline Béland (MTQ), Lucie Vallières (MTQ), M. Marc Rouillier (MTQ) et autres personnes du MTQ selon le sujet abordé
- Table sectorielle Développement économique : MM. Rémi Bujold, Denis Lapointe (SAA), M<sup>me</sup> Marie Morissette (MDEIE) et M. Jacques Larue (MDEIE)
- Table sectorielle Fiscalité : M. Gilles Harvey (SAA) et M<sup>mes</sup> Caroline Beauregard (MFQ), Nathalie Pronovost (MRQ)
- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone
- Table centrale : MM. Mike Bush (chef), Jean Pommainville, Mike O'Brien, et M<sup>mes</sup> Brittany Diabo, Rhonda Kirby (chef)
- Table sectorielle : Travail : MM. Mike O'Brien, Joel Jacobs, Alexis Shakelton, Jean Pommainville, Louis Stacey et M<sup>me</sup> Rhonda Kirby (chef)
- Table sectorielle : Transports : MM. John Delorimier (chef), Mike O'Brien, David Lahache, Kevin Kennedy et autres personnes selon le sujet traité
- Table sectorielle : Développement économique : MM. Lloyd Philips (chef), Bud Morris, David Lahache, Kyle Delisle
- Table sectorielle : Fiscalité : MM. Mike Bush (chef), John Latour, Mike O'Brien, Jean Pommainville, Clinton Philips (chef)
- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

---

Coût total pour l'ensemble des négociations bilatérales

h) Total des coûts engendrés par les négociations, ventilés :

Employés du SAA 371 930 \$ (salaires et frais de déplacements et d'hébergement)

Négociateurs externes 207 046 \$ (honoraires et frais de déplacements et d'hébergement)

---

**578 976 \$**

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

5. Liste des montants versés aux différentes nations autochtones en vertu du volet « Soutien à la consultation » du Fonds d'initiatives autochtones (ventilé par nation, par communauté et indiquer l'objet de chacune des consultations et le montant).

**RÉPONSE :**

Le volet consultation du Fonds d'initiatives autochtones n'est pas ventilé par Nations ou par Premières Nations. Un montant global de 25 M\$ sur cinq ans, à raison de 5 M\$ par année, est disponible pour les Premières Nations qui souhaitent participer à une consultation initiée par le gouvernement du Québec, en vertu des paramètres du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones*.

En 2011-2012, les montants suivants ont été versés :

NATION	COMMUNAUTÉ/ ORGANISME BÉNÉFICIAIRE	OBJET	MONTANT VERSÉ
<b>Abénaquis</b>			<b>60 750 \$</b>
	Odanak	Bureau de consultation pour répondre aux demandes du MRNF, MDDEP.	60 750 \$
<b>Algonquins</b>			<b>748 146 \$</b>
	Hunter's Point	Bureau de consultation - 3e année	120 000 \$
	Kitcisakik	Bureau de consultation	253 996 \$
	Lac-Simon	Bureau de consultation pour répondre aux demandes au MRNF	46 750 \$
	Pikogan	Diverses consultations reliées au secteur forestier, minier et territorial	137 000 \$
	Timiskaming	Bureau de consultation	140 000 \$
	Timiskaming	Bureau de consultation - 2e année	50 400 \$
<b>Attikameks</b>			<b>223 481 \$</b>
	Manawan	Aires protégées Manawan – 2 <sup>e</sup> année	18 831 \$
		Bureau de consultation	75 000 \$
		Foresterie -2 <sup>e</sup> année	57 150 \$
	Obedjiwan	Bureau de consultation	72 500 \$
<b>Cris</b>			<b>0 \$</b>
<b>Hurons-Wendats</b>			<b>424 200 \$</b>
	Wendake	Bureau de consultation - 3e année	151 500 \$
	Wendake	Bureau de consultation – 4 <sup>e</sup> année	272 700 \$

NATION	COMMUNAUTÉ/ ORGANISME BÉNÉFICIAIRE	OBJET	MONTANT VERSÉ
<b>Innus (Montagnais)</b>			<b>638 500 \$</b>
	Mashteuiatsh	Bureau de consultation	375 000 \$
	Mingan	Bureau de consultation - 2e année - Complexe Romaine	67 500 \$
	Natashquan	Bureau consultation Natashquan	16 000 \$
	Uashat-Malioenam	Bureau de consultation	180 000 \$
<b>Inuits</b>			<b>0 \$</b>
<b>Malécites</b>			<b>137 500 \$</b>
	Malécites de Viger	Embauche d'un coordonnateur	62 500 \$
	Malécites de Viger	Bureau de consultation	75 000 \$
<b>Micmacs</b>			<b>306 540 \$</b>
	Général	Bureau de consultation - Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi	50 940 \$
	Général	Bureau de consultation	255 600 \$
<b>TOTAL</b>			<b>2 539 117 \$</b>

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

6. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2011-2012 : dépôt du mandat et du contrat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et d'une copie du ou des rapports, des factures et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs en ventilant les honoraires professionnels et les frais de déplacement et d'hébergement.

**RÉPONSE :**

**M<sup>e</sup> Henri Grondin**

Négociateur spécial du gouvernement du Québec dans le cadre de la revendication globale des Attikameks.

Durée du contrat : 28 avril 1998 au 1<sup>er</sup> octobre 2011

Mandat: voir document joint

Rémunération globale : 71 688, \$ - Honoraires professionnels  
5 250 \$ - Frais de déplacement et d'hébergement

**Norton Rose, OR S.E.N.C.R.L., s.r.l.**

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan.

Durée du contrat : 1<sup>er</sup> octobre 2011 au 30 septembre 2012

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 180 000 \$

**Consultation Daniel Gagnier**

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation pour la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009 et représentant du gouvernement du Québec dans le litige entourant les projets de développement du territoire de la Côte-Nord et opposant deux promoteurs miniers et les communautés innues.

Durée du contrat : 12 janvier 2010 au 31 mars 2012

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 86 750 \$ - Honoraires professionnels  
4 620 \$ - Frais de déplacement et d'hébergement

**Consultation Daniel Gagnier**

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris et des négociations tripartites Québec-Canada-Cris.

Durée du contrat : 15 juillet 2011 au 31 décembre 2012

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 37 250 \$ - Honoraires professionnels  
3 168 \$ - Frais de déplacement et d'hébergement

**Normand Bergeron (entreprise)**

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation innue.

Durée du contrat : 15 novembre 2011 au 30 avril 2012

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 26 876 \$ Honoraires professionnels  
1 860 \$ Frais de déplacement et d'hébergement

**Monsieur Florent Gagné**

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre du processus de négociation avec le Conseil des Innus de Petsiamites

Durée du contrat : 15 juillet 2011 au 30 décembre 2011

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 47 139 \$ Honoraires professionnels  
1 242 \$ Frais de déplacement et d'hébergement

**Monsieur Florent Gagné**

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris (volet municipalités)

Durée du contrat : 18 novembre 2011 au 30 juin 2012

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 39 558 \$ Honoraires professionnels  
9 635 \$ Frais de déplacement et d'hébergement

**Monsieur Michel Bouchard**

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la Table de discussion portant sur le Traité Murray de 1760

Durée du contrat : 6 octobre 2011 au 31 mars 2012

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 18 872 \$ Honoraires professionnels  
840 \$ Frais de déplacement et d'hébergement

**MANDAT DE M<sup>o</sup> HENRI GRONDIN**

**Négociateur du gouvernement du Québec  
dans le cadre de la revendication territoriale globale  
des Attikameks**

---

Monsieur Henri Grondin a comme mandat de continuer à :

- négocier avec les Attikameks sur la base de l'offre déposée par le gouvernement du Québec en décembre 1994;
- diriger l'équipe interministérielle chargée de l'appuyer et de le seconder tout au long de la négociation;
- représenter le gouvernement du Québec auprès des Attikameks, du gouvernement fédéral et auprès des autres parties intéressées dans le cadre de la négociation;
- associer les ministères et organismes sectoriels impliqués tout au long de la négociation.

**MANDAT DE NORTON ROSE OR, S.E.N.C.R.L., s.r.l.**

**Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan**

---

La société Norton Rose agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solutions constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations (chapitre 3 ou autres de l'Entente de principe d'ordre générale), qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournée d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

**MANDAT DE CONSULTATION DANIEL GAGNIER**

**Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake**

**ET**

**dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009**

**ET**

**dans le cadre des réactions et des revendications des Innus relativement aux projets de développement minier sur le territoire de la Côte-Nord (New Millennium (NM) et Labrador Iron Mining (LIM)).**

---

Dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, l'entreprise Consultation Daniel Gagnier a comme mandat:

D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec à la table de négociation de la revendication particulière.

De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec.

De contribuer à développer des propositions de manière à aider les deux autres parties, soit le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada, à atteindre leurs objectifs respectifs dans le cadre de cette revendication particulière, sans cependant compromettre les objectifs du gouvernement du Québec.

De faire des recommandations au gouvernement du Québec concernant la mise sur pied d'un mécanisme de consultation et d'échange d'information entre le milieu régional et le gouvernement du Québec au sujet de cette revendication particulière.

De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation.

D'entreprendre immédiatement des discussions et des négociations avec le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada au sujet du transfert de terres mentionné dans la lettre du ministre Benoît Pelletier au Grand Chef Michael Delisle en date du 2 juin 2008, dont copie est jointe en annexe.

De présenter au ministre des rapports verbaux ponctuels sur l'état des négociations et des rapports écrits le ou vers le 15 mars 2012.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009, l'entreprise Consultation Daniel Gagnier a comme mandat :

D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009.

De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec.

De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation.

De présenter au ministre des rapports verbaux ponctuels sur l'état des négociations et des rapports écrits le ou vers le 15 mars 2012.

Dans le cadre des réactions et des revendications des Innus relativement aux projets de développement minier sur le territoire de la Côte-Nord (New Millennium (NM) et Labrador Iron Mining (LIM)).

De créer, au nom du gouvernement du Québec, un lieu d'échanges approprié afin de recevoir les doléances et les attentes des Innus concernés (Matimekoshe et Uashat) face à ces projets. Discuter des pistes de solution afin de favoriser le développement harmonieux du territoire. Établir une relation d'écoute et d'affaires principalement auprès de la communauté de Matimekoshe, par l'entremise notamment de son chef, M. Réal McKenzie et de la communauté de Uashat, le cas échéant.

D'évaluer et proposer des solutions favorisant la conclusion des ententes de répercussions et avantages (ERAs) justes et acceptables entre les promoteurs soit New Millennium (NM) et Labrador Iron Mining (LIM) et les Innus. Recommander au gouvernement du Québec d'autres positions sans égard aux ERAs en vue de favoriser le développement économique.

De présenter au ministre des rapports verbaux ponctuels et un rapport écrit le ou vers le 31 mars 2012 traitant des rencontres, des problèmes soulevés et des pistes envisagées pour la conclusion, si possible, d'une ERA entre les Innus (de Matimekoshe) et les promoteurs. Identifier les prochaines étapes à réaliser. Soumettre ses recommandations.

## **MANDAT DE CONSULTATION DANIEL GAGNIER**

### **Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris et des négociations tripartites Québec-Canada-Cris**

---

**Dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris (volet 1),** l'entreprise Consultation Daniel Gagnier a comme mandat:

- Conformément aux dispositions et à l'échéance prévues dans l'Accord-cadre entre les Cris d'Eeyou Istchee et le Gouvernement du Québec sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee-Baie-James, agir comme négociateur et facilitateur pour le gouvernement à la Table de négociation Québec-Cris mise en place en vue de la conclusion d'une entente finale sur la gouvernance de ce territoire.

De :

- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec, de ses relations avec les nations autochtones et de la mise en œuvre du Plan Nord.
- Effectuer les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'accompagner et l'appuyer efficacement au cours de cette négociation.
- Collaborer étroitement avec les représentants désignés du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) en vue de la conclusion de cette entente.

**Dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris (volet 2),** l'entreprise Consultation Daniel Gagnier a comme mandat de :

- Agir comme négociateur et facilitateur, dans le cadre du processus de négociation tripartite menant à une entente sur la gouvernance de la nation crie, prévue à la partie 2 du chapitre 3 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Itschee.
- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec, de ses relations avec les nations autochtones et de la mise en œuvre du Plan Nord.
- Effectuer les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'accompagner et l'appuyer efficacement au cours de cette négociation.
- Collaborer étroitement avec les représentants désignés du SAA en vue de développer des propositions constructives qui aideront toutes les parties à atteindre leurs objectifs sans compromettre les orientations et objectifs du Québec.

**MANDAT DE L'ENTREPRISE NORMAND BERGERON.**

**Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation innue**

---

L'entreprise Normand Bergeron agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations et a comme mandat de :

- Prioritairement, intensifier le processus de négociation du texte d'une entente finale auprès des communautés connues sous le nom Regroupement Petapan inc., soit celles d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutakuan, en ayant comme objectif que les parties à la négociation ont convenu et réglé les sujets d'intérêt prioritaires, conformément au plan de travail paraphé par les négociateurs des parties, le 21 octobre 2011. Ces sujets comprennent les chapitres 3, 4, 6 et 13 de l'Entente de principe d'ordre général (EPOG), c'est-à-dire les dispositions concernant la reconnaissance des droits ancestraux et la certitude juridique, les affectations territoriales, y compris la mise en disponibilité des terres d'Innu Assi, la participation réelle et significative aux processus décisionnels, ainsi que le développement socio-économique
- Soumettre au ministre un rapport d'évaluation à être remis au plus tard le 31 mars 2012;
- Poursuivre la négociation d'une entente finale, comprenant un Traité des ententes complémentaires avec les Premières Nations innues, et s'appliquant à l'ensemble de celles-ci;
- Coordonner l'équipe interministérielle chargée d'appuyer ces négociations avec la nation innue;
- Représenter le gouvernement du Québec auprès de la nation innue, du gouvernement fédéral et de toute autre partie intéressée par ces négociations;
- Poursuivre et intensifier les travaux de concertation, avec la population non autochtone en particulier, au moyen de tables régionales d'information et d'échanges;
- Tenir compte de toutes les instructions et recommandations du ministre responsable des Affaires autochtones, M. Geoffrey Kelley, et de ses représentants, et n'apporter aucune modification au mandat sans une autorisation écrite du ministre Kelley.

## **MANDAT DE MONSIEUR FLORENT GAGNÉ**

### **Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre du processus de négociation avec le Conseil des Innus de Pessamit**

---

Monsieur Florent Gagné agit à titre de représentant du gouvernement du Québec dans le cadre du processus de négociation avec le Conseil des Innus de Pessamit menant à des ententes portant sur les points suivants :

- Les droits d'usage du territoire de Pessamit par le gouvernement du Québec pour les routes, les lignes de transport électrique et autres installations;
- Les litiges passés et la mise en valeur future des ressources hydroélectriques et forestières;
- Sur le développement économique et industriel de Pessamit

Et aura comme mandat de :

- Tenir les rencontres avec les représentants de la communauté de Pessamit, de même qu'avec les équipes gouvernementales qui auront été constituées, selon le plan de travail à convenir.
- Coordonner les travaux des trois tables de discussion (droits d'usage sur le territoire, litiges passés et mise en valeur future des ressources naturelles, développement économique et industriel) qui doivent mener à la proposition d'entente cadre au ministre responsable des affaires autochtones.

## **MANDAT DE MONSIEUR FLORENT GAGNÉ**

### **Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec – Cris (volet municipalités)**

---

Monsieur Florent Gagné agit à titre de représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec – Cris (volet municipalités) et a comme mandat :

- D'agir comme représentant des municipalités désignées à l'Accord-cadre à la table sectorielle sur le gouvernement régional visée aux articles 59 et 65 de l'Accord-cadre et
- De se rapporter au négociateur du Québec de la Table principale en ce qui concerne les travaux prévus à l'article 65 de cet Accord.

À cette fin, il :

- Contribue à développer les orientations et les objectifs de négociation en vue d'obtenir les consensus appropriés et à les faire valoir à la table sectorielle sur le gouvernement régional;
- Propose des pistes de solutions constructives à cette table sectorielle à l'égard de la structure de gouvernance du futur gouvernement régional et à l'égard de ses règles d'opération, qui tiennent compte des intérêts des parties et qui les aideront à atteindre leurs objectifs;
- Participe aux discussions de la Table principale lorsque les questions relevant du mandat de la table sectorielle sur le gouvernement régional sont à l'ordre du jour.

## **MANDAT DE MONSIEUR MICHEL BOUCHARD**

### **Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la Table de discussion portant sur le Traité Murray de 1760**

---

Monsieur Michel Bouchard est le représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la Table de discussion portant sur le Traité Murray de 1760.

Les objectifs de la Table de discussion consistent à favoriser les échanges entre les parties afin de rassembler l'information sur les enjeux liés au Traité Murray de 1760, les intérêts des parties et les pistes de solution possibles pour un éventuel règlement durable de ces enjeux.

M. Bouchard a comme mandat de :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès de la Table de discussion Canada/Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) afin de traiter de l'exercice des droits issus du Traité Murray reconnu par la Cour suprême du Canada en 1990, à la lumière de la version originale du Traité découverte en 1996.
- À cette fin, convenir avec les représentants du CNHW et du gouvernement fédéral de la participation québécoise à cette Table de discussion et d'un agenda de travail.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, en soutien à cette participation québécoise à la Table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés. Le rapport devra notamment présenter les avantages et les inconvénients pour le gouvernement du Québec de conclure une entente sur les bases des discussions qui auront été tenues, ainsi que les coûts et les modifications législatives ou autres nécessaires.
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le ministre dans le cadre de ces discussions.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

7. Liste de toutes les ententes échues en 2011-2012 ou qui viendront à échéance en 2012-2013, pour chacune des communautés autochtones et échéancier et plan d'action du SAA pour la négociation de leur renouvellement.

**RÉPONSE :**

Aucune entente non renouvelable n'est échue en 2011-2012 et ne viendra à échéance en 2012-2013.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

Liste des contestations devant les tribunaux pour lesquelles l'expertise du Secrétariat a été requise par un ministère ou un organisme. Indiquer les montants des poursuites. Liste des frais encourus par le Secrétariat ou par le gouvernement du Québec pour fins de défense en cour de justice dans le cadre de dossiers touchant une ou des communautés autochtones ainsi que l'état de ces dossiers.

**RÉPONSE :**

Aucun dossier ni frais impliquant le Secrétariat aux affaires autochtones; le ministère de la Justice est responsable de ces questions.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielleRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

9. Total des coûts engendrés par la création et le fonctionnement du Conseil conjoint des élus. Fournir aussi la liste des rencontres du Conseil conjoint des élus depuis sa création en indiquant :
- les dates et lieux de ces rencontres;
  - les sujets abordés;
  - les conclusions des discussions;
  - les personnes présentes;
  - le suivi accordé à ces rencontres.

**RÉPONSE :**

Aucune rencontre du Conseil conjoint des élus n'a eu lieu au cours de l'année budgétaire 2011-2012. Aucune somme n'a été déboursée concernant le Conseil conjoint des élus.

Les frais assumés par le gouvernement du Québec pour les cinq rencontres du Conseil conjoint des élus (les rencontres se sont déroulées entre 2003 et 2005) totalisent 9 462 \$ (location de salles et frais de traduction simultanée).

**Première rencontre**

9. Total des coûts engendrés par la création et le fonctionnement du Conseil conjoint des élus. Fournir aussi la liste des rencontres du Conseil conjoint des élus depuis sa création en indiquant :
- Les dates et lieux de ces rencontres  
La première réunion du Conseil conjoint des élus a eu lieu à Québec, le 30 octobre 2003.
  - Les sujets abordés  
La thématique discutée était le territoire et les ressources.
  - Les conclusions des discussions  
Aux termes de la réunion, cinq éléments de discussion figurent au titre des actions à prendre, soit : concevoir un mécanisme de suivi entre les différents ministères par rapport aux dossiers du Conseil conjoint des élus; rechercher une façon de faire participer à l'occasion le gouvernement fédéral et les autres provinces au Conseil conjoint des élus; préparer les sujets et les buts d'un projet de sommet social et économique; préparer un portrait réel des services à la population autochtone sur et hors réserve pour la rencontre suivante.

## d) Les personnes présentes

Les participants du gouvernement du Québec étaient M. Benoît Pelletier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, M. Sam Hamad, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, et M<sup>me</sup> Nathalie Normandeau, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme. Du côté autochtone, les participants étaient M. Ghislain Picard, chef régional de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), M. Lloyd Phillips, assistant-grand chef de Kahnawake et M. Raphaël Picard, chef du Conseil de bande de Betsiamites.

## e) Le suivi accordé à ces rencontres

N/A

**Deuxième rencontre**9. Total des coûts engendrés par la création et le fonctionnement du Conseil conjoint des élus. Fournir aussi la liste des rencontres du Conseil conjoint des élus depuis sa création en indiquant :

## a) Les dates et lieux de ces rencontres

La deuxième réunion du Conseil conjoint des élus a eu lieu le 27 novembre 2003 à Québec (Wendake).

## b) Les sujets abordés

La thématique discutée était le territoire et les ressources.

## c) Les conclusions des discussions

Il a été convenu :

- que le chef régional de l'APNQL fournisse au ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones une proposition quant à la nature d'une forme de forum social et économique et un document sur la cogestion de la décision;
- de confier au Cabinet du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones et au Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador la responsabilité d'élaborer conjointement les termes et objectifs d'un mandat de recherche devant permettre de dresser un portrait global de tous les aspects des services à la population autochtone sur et hors réserve.

## d) Les personnes présentes

Ont participé à cette rencontre M. Benoît Pelletier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, M. Pierre Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, M. Sam Hamad, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, M. Ghislain Picard, chef régional de l'APNQL, M. Raphaël Picard, chef du Conseil de bande de Betsiamites, et M. Jean-Charles Piétacho, chef du Conseil des Innus de Ekuanitshit (Mingan). La ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, M<sup>me</sup> Nathalie Normandeau, a profité de la réunion pour présenter aux membres du Conseil le projet de loi sur le ministère du Développement économique et régional, lequel crée les Conseils régionaux des élus.

## e) Le suivi accordé à ces rencontres

Retour a été effectué sur les engagements pris à la réunion précédente.

**Troisième rencontre**

9. Total des coûts engendrés par la création et le fonctionnement du Conseil conjoint des élus. Fournir aussi la liste des rencontres du Conseil conjoint des élus depuis sa création en indiquant :

a) Les dates et lieux de ces rencontres

La troisième rencontre a eu lieu le 5 février 2004 à Québec.

b) Les sujets abordés

La thématique discutée était le développement de l'économie et la fiscalité.

c) Les conclusions des discussions

Il a été convenu de :

- Reporter le bilan des travaux, initialement prévu pour juin 2004, à l'automne 2004;
- Finaliser le document de l'APNQL concernant la cogestion;
- Mettre en œuvre le mandat de recherche : désigner les membres du comité directeur et identifier les secteurs clés;
- Prendre engagement de part et d'autre de relever les perspectives économiques des communautés en s'entendant sur un objectif commun et, à cette fin, d'organiser une rencontre avec le ministre des Finances;
- Mettre sur pied une table permanente de discussion spécifique aux questions fiscales et économiques.

d) Les personnes présentes

Ont participé à la troisième réunion du Conseil conjoint des élus M. Benoît Pelletier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, M. Yves Séguin, ministre des Finances, M. Lawrence Bergman, ministre du Revenu, M. Ghislain Picard, chef régional de l'APNQL, M. Raphaël Picard, chef du Conseil de bande de Betsiamites, et M. Daniel Pien, chef du Conseil de la nation Anishnabe du Lac-Simon.

e) Le suivi accordé à ces rencontres

Retour a été effectué sur les engagements pris à la réunion précédente.

**Quatrième rencontre**

9. Total des coûts engendrés par la création et le fonctionnement du Conseil conjoint des élus. Fournir aussi la liste des rencontres du Conseil conjoint des élus depuis sa création en indiquant :

a) Les dates et lieux de ces rencontres

La quatrième rencontre a eu lieu le 6 mai 2004 à Wendake.

b) Les sujets abordés

La thématique discutée était le développement de l'économie et la fiscalité.

c) Les conclusions des discussions

Il avait été convenu de:

- tenir, avant la saison estivale, une autre réunion du Conseil conjoint des élus pour faire le bilan;

- mettre sur pied une table conjointe spécifique aux questions économiques;
- que les rencontres de la Table conjointe sur la fiscalité se poursuivront selon un nouvel échéancier, fixé à une rencontre par mois;
- la nécessité de rencontres au niveau politique;
- accueillir favorablement la décision de cesser de taxer, pour le futur, les primes d'assurance automobile pour les véhicules immatriculés sur réserve, mais avec restriction.

d) Les personnes présentes

Ont participé à cette rencontre, M. Benoît Pelletier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, M. Michel Audet, ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, M. Lawrence S. Bergman, ministre du Revenu, M. Ghislain Picard, chef régional de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, M. Lloyd Phillips, chef de Kahnawake et M. Raphaël Picard, chef du Conseil de bande de Petsiamites.

e) Le suivi accordé à ces rencontres

Retour a été effectué sur les engagements pris à la réunion précédente.

### Cinquième rencontre

9 Total des coûts engendrés par la création et le fonctionnement du Conseil conjoint des élus. Fournir aussi la liste des rencontres du Conseil conjoint des élus depuis sa création en indiquant :

a) Les dates et lieux de ces rencontres

La cinquième rencontre a eu lieu le 20 janvier 2005 à Kahnawake.

b) Les sujets abordés

La thématique discutée était le développement de l'économie.

c) Les conclusions des discussions

Il avait été convenu :

- que la partie gouvernementale devait prendre les mesures nécessaires afin de sensibiliser davantage la fonction publique québécoise au rôle du Conseil conjoint des élus et aux valeurs et objectifs de l'engagement politique mutuel;
- de réduire le nombre de réunions du Conseil conjoint des élus;
- de mettre en place un comité formé d'une ou deux personnes pour chacune des parties qui sera chargé d'élaborer une proposition quant à la tenue d'une session de travail d'une ou deux journées qui aura pour objectif de tenter d'identifier les points de rapprochement dans les philosophies respectives des parties;
- de mettre de l'avant le Forum sur le développement économique et social des Autochtones et de créer le comité directeur conjoint dans les meilleurs délais et de déterminer la participation ou non des Inuits;
- que l'APNQL étudie la possibilité de faire connaître officiellement son appui au renouvellement du Fonds de développement pour les Autochtones.

d) Les personnes présentes

Ont participé à cette rencontre, M. Benoît Pelletier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, M. Karl Blackburn, adjoint parlementaire du ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, M. Yves Séguin, ministre des Finances, M. Ghislain Picard, chef régional de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, M. Lloyd Phillips, assistant-grand chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake et M. Raphaël Picard, chef du Conseil de bande de Betsiamites.

e) Le suivi accordé à ces rencontres

Retour a été effectué sur les engagements pris à la réunion précédente.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord en 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013.

**RÉPONSE :**

En 2011-2012, le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) a participé à la démarche Plan Nord en soutien au ministère responsable, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). En conséquence, le SAA n'a pas d'équipe entièrement dédiée à la démarche Plan Nord, mais il s'agit d'un mandat partagé entre professionnels et gestionnaires qui y emploient une partie de leur temps de travail.

En termes de prévision pour l'exercice 2012-2013, bien que la même approche générale sera utilisée, il a été prévu d'affecter un professionnel à temps complet sur le dossier.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

Ventilation du budget du ministère consacré à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord pour 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013.

**RÉPONSE :**

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) n'a pas de budget spécifique réservé pour la démarche Plan Nord. Seuls les salaires réguliers des personnes qui y participent sont à considérer.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielleRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

12. État de situation de la mise en vigueur et de l'application de la *Loi permettant l'application de régimes particuliers en matière de lésions professionnelles et de santé et de sécurité du travail ainsi qu'en matière de relations du travail, de formation professionnelle et de gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*

## RÉPONSE :

1. Il s'agit du projet de loi n° 17 ou du chapitre 12 des lois annuelles 2011 (2011, chapitre 12).
2. Cette loi a deux objets.

Le premier objet est de mettre en œuvre une entente conclue entre le gouvernement du Québec et les Mohawks de Kahnawake en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles ainsi qu'en matière de santé et de sécurité du travail en prévoyant qu'un régime particulier s'applique aux travailleurs qui sont domiciliés à Kahnawake ou qui exercent leurs activités à Kahnawake.

Situation en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles :

- L'entente signée le 10 mai 2011 prévoyait que le programme local allait se substituer à celui de la CSST sur le territoire de Kahnawake et sur le chantier de réfection de pont Honoré-Mercier lorsque le gouvernement du Québec évaluerait que le programme de Kahnawake est semblable à celui de la CSST.
- Il y a deux composantes au programme :
  - a. accidents du travail et maladies professionnelles :
    - o Un comité Québec / Kahnawake a identifié les différences entre le programme de Kahnawake nommé *Mohawk Self-Insurance Program (MSIP)* et le programme de la CSST et ce comité travaille actuellement à s'assurer que le MSIP soit modifié de manière à être semblable à la CSST. Les représentants de Kahnawake ont commencé la réécriture de leur programme et l'échéance visée est le printemps 2012. Lorsque ce travail sera terminé, un projet de décret sera soumis au Conseil des ministres pour approbation et, le cas échéant, le programme MSIP remplacera le programme de la CSST.

b. santé et sécurité du travail :

- les travaux destinés à statuer sur le caractère semblable des programmes de Kahnawake et de la CSST commencent à peine. Localement, Kahnawake applique des normes provenant en partie de la CSST et en partie de la OSHA (*Occupational Safety and Health Administration*, organisme américain). Ces travaux suivront la même trajectoire que pour le programme MSIP à savoir la comparaison des programmes en vue de leur similitude puis, par décret, le remplacement du programme de la CSST par celui de Kahnawake, lequel devra être réécrit. Dans l'intérim, les employeurs appliquent les normes de la santé et de la sécurité du travail de la CSST.

3. Le deuxième objet de cette loi est la mise en œuvre, par règlement du gouvernement, d'ententes conclues entre les mêmes parties portant sur une matière visée par la *Loi sur les relations du travail*, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et relatives à des travaux de construction sur le pont Honoré-Mercier dans le cadre de ce qui est connu comme étant le « Contrat B ».

Situation :

Cette loi a permis la mise en œuvre, par règlement en date du 29 juin 2011, d'une entente conclue le 1<sup>er</sup> juin 2011 entre le gouvernement du Québec et Kahnawake intitulée *Entente intérimaire relative à certaines conditions applicables aux travailleurs de Kahnawake concernant le Contrat B du pont Honoré-Mercier*.

En conséquence, sur le chantier du Contrat B du pont Honoré-Mercier, les travailleurs dans les métiers identifiés à l'entente, tels que monteurs d'acier, peuvent détenir un certificat de compétence délivré par le Conseil mohawk de Kahnawake et peuvent bénéficier de conditions particulières au niveau de la rémunération.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

État de situation concernant le dossier de la pêche au Lac-Saint-Jean entre le gouvernement du Québec et la communauté innue de Mashteuiatsh.

**RÉPONSE :**

En vertu d'un bail de droits exclusifs de pêche, la Corporation de L'Activité Pêche Lac-Saint-Jean (CLAP) est l'organisme délégataire du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) en ce qui concerne l'organisation de la pêche sur l'Aire faunique communautaire du lac Saint-Jean. La CLAP souhaite augmenter son offre de pêche sur un tronçon de la rivière Ashuapmushuan. Lors des consultations menées auprès du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (CDMLSJ) en vertu du Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones, le Conseil a émis des réserves sur cette demande. La situation a fait l'objet de nombreux articles dans la presse locale.

Au début de 2011, le MRNF a sollicité la Conférence régionale des élus (CRE) afin qu'elle l'accompagne dans le processus de négociation entre la CLAP et le CDMLSJ. Vers la mi-mars, la CRE a successivement rencontré le CDMLSJ et la CLAP et le statu quo a été accepté. Les deux organismes se sont engagés à discuter d'une entente pour les prochaines années.

Le 2 avril 2012, le ministre délégué des Ressources naturelle et de la Faune, M. Serge Simard, a rencontré le président de la CLAP afin de faire le point sur le dossier. Le MRNF poursuit les discussions avec la CLAP et le CDMLSJ pour harmoniser les usages dans l'Aire faunique communautaire afin qu'une entente soit convenue prochainement pour les activités de pêche en rivière pour la saison 2013 et la pêche en lac pour la saison estivale 2014.

Bien qu'il s'agisse d'un dossier relevant davantage du MRNF, le Secrétariat aux affaires autochtones suit néanmoins la situation de près dans le but de préserver la qualité des relations entre la communauté innue de Mashteuiatsh, le milieu régional et le gouvernement du Québec.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

État de situation entourant le dossier du droit de vote aux élections municipales des Autochtones domiciliés dans les réserves ou établissements indiens situés à l'intérieur des municipalités du Québec.

#### **RÉPONSE :**

Selon les dispositions prévues à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), les résidants des réserves indiennes et des établissements indiens ont le droit d'être inscrits sur la liste électorale municipale lorsqu'ils répondent à la condition d'être domiciliés sur le territoire de la municipalité et à celle d'être au Québec depuis au moins six mois.

En novembre 2007, le Directeur général des élections (DGE) a écrit à 19 municipalités et à une MRC, dont le territoire inclut une réserve indienne ou un établissement indien, pour leur indiquer que la liste de leurs électeurs devait inclure les résidants de ces communautés.

Lors des élections municipales de 2005, certaines d'entre elles avaient omis de les y inscrire. L'intervention du DGE n'avait pas pour but d'accorder un nouveau droit à ces personnes, mais plutôt d'informer les municipalités visées de l'obligation contenue dans la LERM. Cette démarche du DGE a amené certains élus municipaux à remettre en question le bien-fondé de l'inscription des résidants des réserves indiennes à la liste électorale municipale. Aux fins des élections municipales du 1<sup>er</sup> novembre 2009, le DGE a fourni des listes électorales qui tenaient compte des résidants des réserves indiennes.

Cette question est très complexe. Elle déborde de la seule application de la LERM, car elle comporte des considérations et des dimensions de nature politique, sociale et constitutionnelle. Ce contexte nécessite d'agir avec grande prudence.

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) poursuit ses travaux dans ce dossier, dont il est le principal responsable, en collaboration, au besoin, avec les ministères et organismes concernés, dont le ministère de la Justice et le Secrétariat aux affaires autochtones.

Par conséquent, à titre de responsable de ce dossier, la question doit être dirigée vers le MAMROT.